Vendredi

L'hebdomadaire des Soci[illegible]

LEGISLATIVES 93

CITOYENNETE

Cinquième année
- N° 174 -
Vendredi
5 février 1993
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F



Sur un air de libertés

Fondation Jean-Jaurès

Votre courrier



lés, nos grands équilibres économiques. Le PS a sûrement fait des erreurs mais le socialisme a beaucoup apporté à la France et à la jeunesse. Je suis un enfant du socialisme et j'en suis heureux.

AKIM TERKI
Carcassonne (11).

JEUNE SOCIALISTE

J'ai vingt-trois ans, je suis inspecteur-élève au Trésor public et fier d'être, en 1993, un fervent partisan du socialisme en France.
Nous ne savons pas ce que réservent les élections de mars 1993. Si, malheureusement, la droite l'emporte, cela sera à coup sûr une catastrophe pour la France : l'affairisme, le copinage, l'ultralibéralisme. Finie, la solidarité nationale ; décomposé en mille morceaux, notre système éducatif ; ébran-

DROITS DES FEMMES

Dominique Voynet, soucieuse de renvoyer dos à dos la droite et la gauche, a cru trouver un bon exemple en déclarant dans le journal "Révolution" : "Pour les droits des femmes, je pense que Simone Veil a fait beaucoup, alors que, toutes proportions gardées, le bilan de la gauche est loin d'être aussi flatteur que le sien." Il faut constater, en ces temps où l'inflation médiatique provoque une érosion de plus en plus rapide de la mémoire, que l'exemple est bien mal choisi.
Je ne veux surtout pas nier le courage dont a fait preuve Simone Veil, mais comment oublier que la loi sur l'IVG a été votée par l'Assemblée nationale par 248 voix contre 189 ?
Dans le détail, 98 voix pour venaient des groupes de droite ; 105 du groupe PS (unanime) ; 74 du PC (unanime). Les 189 voix contre venaient de 119 UDR (ancêtre du RPR) ; 48 du groupe des républicains indépendants, 26 des réformateurs. Il est donc clair que la loi Veil n'a été votée que... grâce à l'appui de la gauche.
Mme Voynet, qui est candidate dans le Jura, ignore-t-elle que l'un des adversaires les plus acharnés de Mme Veil a été... un député du Jura, par ailleurs vice-président du groupe des républicains indépendants ? Le 26 novembre 1974, ce député déclarait à la tribune : "Allons-nous admettre le permis légal de tuer ? Laissez-moi vous faire entendre l'enregistrement au magnétophone des battements de cœur d'un fœtus de huit semaines et deux jours" (le procès verbal note "applaudissements sur de nombreux bancs des RI, de l'UDR et des réformateurs").
Dominique Voynet oublie-t-elle à quel gouvernement les femmes doivent le remboursement de l'IVG ? A-t-elle regardé l'évolution des crédits consacrés à la formation professionnelle, sans oublier les lois sur l'égalité professionnelle, ainsi que l'évolution de l'accueil, dans les commissariats, des femmes victimes de viols ou de violences conjugales, évolution menée sous l'impulsion d'Yvette Roudy, de Michèle André et de leurs collègues responsables ministériels des droits des femmes ?

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER
Besançon (25).

AMERTUME

En 1980, alors que le gouvernement tressait des filets entravant l'expression des idées sous toutes ses formes, nos espoirs attendaient mai 1981. Les professionnels freinaient l'élaboration de la réforme au sein des commissions paritaires. Enfin, mai arrive. Les socialistes ont la majorité absolue.
Je peux assurer tranquillement, pour avoir été de ceux qui plaidèrent pour l'expression libre et pluraliste des idées, que la "salutaire" crainte des citadelles multimédias et multinationales a empaqueté tous les moyens de diffusion de la pensée derrière des barbelés d'astreintes et de sanctions dont seuls les riches ont pu se tirer.
Nous voyons aujourd'hui avec amertume de quelles puissances dépendent les coûts du papier, de l'imprimerie, de la distribution des journaux, et combien de ceux-ci vivent encore, qui aient les moyens de refuser la publication d'annonces et de réclames auxquelles ils soumettent parfois leurs journalistes.
Expliquez, voulez-vous ?
Et le chômage ? Se pourrait-il qu'il ait été imprévisible ?
Nous avons eu, en cinq années, la majorité absolue au Parlement, et nous avons laissé survivre cette gigantesque erreur : que la vie même des citoyens, leur existence quotidienne, l'aménagement de leur avenir, leurs moyens d'acheter les produits les plus vitaux, leur droit d'augmenter leurs connaissances, d'accéder aux produits des sciences et des arts, et que tout cela demeure étroitement lié à l'exercice d'un emploi. De sorte que le progrès libérateur des technologies jette sur le pavé les pauvres, pudiquement appelés chômeurs, ou demandeurs d'emploi, les mette au ban de la société dont ils ont assuré le progrès qui les a fait libres.
Quand je vois un ministre sursauter et s'indigner devant une vague de licenciements qui ruine une ville entière, je me demande s'il se rend compte que ce ne sont pas ces licenciements qui causent le chômage et la misère, mais l'inverse : l'exclusion forcée de la vie sociale, appelée "chômage", voilà ce qui oblige à réduire la production, faute de consommateurs.

RAYMOND LYON
Saint-Cloud (92).

RÊVE ET POUVOIR

La droite aujourd'hui parade, tout en ne sachant pas quel programme écran elle pourrait présenter au Français, afin de mieux cacher ses visées de démantèlement des acquis sociaux et économiques sauvegardés pendant près de onze ans par l'action de l'ensemble de la nation. Plus grave encore est son absence de perspective pour la France dans l'organisation d'un nouvel ordre mondial. Notre choix est celui de l'Europe. Certes, elle n'est pas parfaite, et cela principalement dans le domaine de l'action et de la protection sociale, mais elle a l'avantage de répondre à un nouvel espoir de liberté et d'union entre les peuples susceptibles de reconstruire un équilibre défunt après la chute du communisme et l'asphyxie progressive de l'économie mondiale entraînée par l'endettement américain.
1993 sera l'année de la recherche d'un nouveau projet collectif à l'échelle mondiale. Les socialistes ont déjà une base de réflexion sur l'organisation des relations Nord/Sud, sur l'application de nouvelles solidarités, sur l'adaptation d'une part de rêve à l'exercice du pouvoir. Pour les socialistes, l'une ne peut aller sans l'autre, et si cette vérité était le nœud de notre rejet actuel par l'opinion, faute de l'avoir respectée, il serait grand temps de retrouver les chemins de l'utopie qui ont si bien porté, depuis des siècles, les actions de Saint-Simon, de Robespierre et Danton, de Jean-Jaurès et de Léon Blum.

CHRISTOPHE JOSEPH
Grigny (91).

SOUSCRIPTION NATIONALE ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1993

(A retourner : Parti socialiste - Trésorerie - 10 rue de Solferino - 75007 Paris)

Nom-Prénom .....

Adresse .....

Ville - Code postal ..... Tél. .....

☐ Souhaite participer activement à la campagne du ***Parti socialiste*** aux élections législatives de mars 1993

Ci-joint don de ..... francs, le .....Signature.....

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Codirecteur de la publication : François Rebsamen
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
Chamussy / Sipa-Press (couv. et p. 14) ; D.R. (pp. 3, 19, 21 et 22) ; P. Kyriazis / Sygma (p. 12) ; G. Saussier / Sipa-Press (p. 12/13) ; Markel / Gamma (p. 16) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 148.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE INTERIEURE

4 "Ni polémiques inutiles, ni concessions aux écologistes"
6 La campagne dans les Deux-Sèvres
7 La campagne dans les Yvelines
8 Démasquer l'extrême droite
9 • PS et écologistes : soyons clairs
• Nouvelle-Calédonie : les accords de Matignon sur la bonne voie

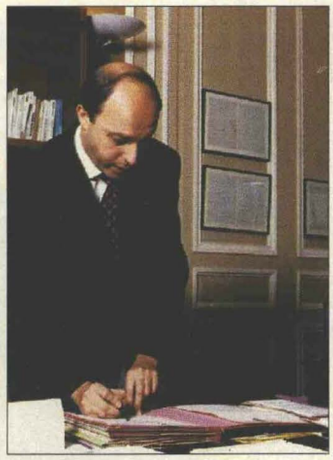
POLITIQUE SOCIALE

10 Les licencieurs seront les payeurs

11 à 14 **LEGISLATIVES 93**

Citoyenneté

11 Un air de libertés
13 Davantage de démocratie : 10 années de libertés
14 Les positions du PS



▲ Laurent Fabius (p. 4).



▲ Législatives : citoyenneté (pp. 11 à 14).



▲ Théâtre lyrique (p. 21).

POLITIQUE ET SOCIETE

15 Les jeunes aiment bien la lecture, peu les livres

POLITIQUE INTERNATIONALE

16 • Bosnie-Herzégovine : le poids de l'ONU
• Clinton : des réformes qui dérangent
17 Togo et Zaïre : à chemins parallèles, désastre similaire
18 Timor : comment construire la paix

CROQUIS

19 • Lettre à...
• Virgil Tanase

CULTURE

21 • Pour décentraliser le théâtre lyrique
• Comprendre pour apprendre
22 • Post-scriptum
• Cinéma : "Hyènes"

INVITE

23 Nicolas Tenzer

Claude Estier

29 janv.

Angola, Rwanda, Togo, Zaïre... La liste n'est pas limitative, mais les drames que vivent ces pays confirment que l'Afrique noire a bien du mal à progresser vers un minimum de démocratie. L'exemple togolais est accablant.
Le général Eyadéma, objet de la fervente admiration de Charles Pasqua, n'hésite pas, pour se maintenir au pouvoir qu'il occupe sans partage depuis un quart de siècle, à faire tirer sur son peuple, ce qui n'a d'ailleurs provoqué aucune réaction de la droite française. Mais il faut bien admettre que, depuis dix ans, la gauche n'a pas fait beaucoup avancer les choses. Le discours de François Mitterrand, en juin 1990, au sommet franco-africain de La Baule avait créé une grande espérance parmi les opposants aux régimes dictatoriaux. Mais les tyrans Eyadéma, Mobutu et quelques autres sont toujours là. Nos amis africains nous posent la question : "Jusqu'à quand ?"

30 janv.

Au moment même où François Mitterrand installait au Louvre une prestigieuse Académie universelle des cultures présidée par Elie Wiesel, Jacques Chirac réunissait les spécialistes culturels du RPR pour discuter d'un projet dit "anti-Lang". Les débats, auxquels ont assisté quelques cinéastes et de rares écrivains, n'ont guère dégagé de grandes idées à opposer à la politique menée depuis 1981 par l'actuel ministre de la Culture dont le maire de Paris a cru bon de ne même pas citer le nom. Comme l'écrit "Libération", "le souffle de Malraux manquait à l'appel."

31 janv.

"Arte" a eu la bonne idée de rediffuser, hier soir, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'arrivée au pouvoir d'Hitler, un film documentaire allemand vieux de trente ans qui retrace toute l'histoire du nazisme, de sa volonté d'asservissement des peuples, de la folie de ses chefs. Le règne d'Hitler n'a duré que douze ans, mais il s'est traduit par des milliers de morts, déportés exterminés dans les camps de concentration, soldats tués au front, populations civiles écrasées sous les bombes. A l'heure où renaissent ici ou là des tentations fascistes, ces images effrayantes ont une vertu pédagogique. De même que celles, actuelles, de ces foules allemandes manifestant dans toutes les grandes villes contre le racisme et la xénophobie, preuve que l'Allemagne a définitivement rejeté ce totalitarisme sanguinaire qui l'avait mise au ban des nations.

1er février

Edouard Balladur s'efforce à la télévision de donner l'image d'un homme modéré et raisonnable qui ferait un très convenable premier ministre d'une seconde cohabitation. Mais il lui arrive aussi de déraper dans la démagogie électoraliste comme il l'a fait à "7 sur 7" en affirmant que "la situation de la France n'a jamais été aussi grave depuis la Libération." A l'en croire, tout allait bien avant 1981 (il a naturellement "oublié" l'inflation à 14%) et pendant qu'il fut ministre de l'Economie et des Finances, entre 1986 et 1988 ! Que l'inflation soit aujourd'hui tombée à 2%, que notre commerce extérieur ait connu en 1992 un excédent record, que le franc résiste à toutes les attaques de la spéculation, que les experts européens reconnaissent l'économie française comme la plus "vertueuse" de la Communauté, rien de cela n'intéresse Balladur qui ne retient que les trois millions de chômeurs. C'est, bien sûr, le gros point noir, mais il se garde bien de rappeler que le chômage avait également progressé lorsqu'il était rue de Rivoli. Et lorsqu'il prend soin d'indiquer qu'il faudra cinq ans pour redresser la situation, il avoue implicitement, qu'au-delà de la polémique électorale, la droite ne détient, et pour cause, aucune solution miracle à la crise de l'emploi.



Laurent Fabius : "Ni polémiques inutiles, ni concessions aux écologistes"



Alors que la campagne électorale est entrée dans sa phase dynamique, Laurent Fabius cadre le discours des socialistes en direction de la droite et des écologistes. Il encourage les candidats du PS à ne pas mettre leur drapeau dans leur poche.

Cette campagne électorale semble avoir du mal à démarrer, comme si les jeux étaient déjà faits. Est-ce aussi votre sentiment ?

Laurent Fabius. Non, les jeux ne sont pas faits. Les sondages ne remplacent pas les électeurs. Il faut se battre. Tout le monde doit être sur le pont. Quand on tient ce langage, on est entendu. Les militants et sympathisants en ont assez de ceux qui se lamentent, ergotent ou chuchotent et ils ont raison. Bien sûr, les lois sur le financement de la vie politique conduisent à limiter les moyens des campagnes électorales. Très bien ! La priorité est donnée aux contacts directs. Tous nos candidats doivent prendre et reprendre le chemin des marchés, des entreprises, du porte-à-porte. Ils le font : allons-y ! Nous devons être le parti du contact, du dialogue, de la proximité. Et ne pas mettre notre drapeau dans notre poche.

Le PS a placé au centre de sa campagne la notion de partage du travail. En quoi consiste-t-elle précisément ?

Nous avons mis cette question de l'emploi et du travail au cœur de notre campagne, tout simplement parce que c'est le souci essentiel des Français. Et un point sur lequel nous nous différencions nettement de la droite. Il existe aujourd'hui un partage sauvage du travail qui rejette trois millions de personnes dans le chômage. Nous voulons favoriser un nouveau partage, un partage négocié, pour que chacun ait la possibilité d'avoir une activité. Cela passe par une impulsion nationale. C'est pourquoi j'ai lancé l'idée d'une loi-cadre qui inciterait fortement les partenaires sociaux à discuter. Mais on ne pourra pas prendre une mesure uniforme. Il faudra donc procéder à des négociations par branches et par entreprises, souplement.

Le partage du travail doit-il s'accompagner d'une baisse des revenus ? Doit-il concerner les bas salaires ?

J'écarte l'idée que le partage du travail puisse s'effectuer au détriment des bas salaires. La question du partage des revenus concernera surtout les augmentations prévisionnelles de pouvoir d'achat. Au lieu d'attribuer aux salariés l'intégralité des augmentations prévues sur plusieurs années, il s'agit d'en affecter une partie à la création d'emplois en compensation de la réduction de la durée du travail. C'est ce qui est pratiqué dans plusieurs entreprises où un accord a été conclu. Il faut veiller en effet à ce que cette réduction de la durée du travail soit opérée de manière à dégager des emplois. D'où des idées nouvelles à mettre en œuvre, comme la semaine de quatre jours ou une semaine supplémentaire de congés payés, bref une organisation différente du temps. C'est donc à la fois un projet très concret et, plus largement, un projet de société.



La droite préfère le développement du travail à temps partiel...

La droite a toujours été hostile au partage du travail, à l'aménagement négocié du temps. Poussez-la un peu dans la discussion : ce sera vite "les hommes au travail et les femmes à la maison" ! Historiquement, la plupart des réductions de la durée du travail se sont faites contre le patronat et la droite. Lorsqu'en 1936 le Front populaire a instauré les quarante heures, on disait que c'était impossible. Et rappelez-vous aussi les réactions de la droite lorsque nous avons décidé la retraite à soixante ans. Les avancées sociales, c'est toujours difficile, et pourtant, c'est notre chemin.

Pensez-vous, comme Martine Aubry, que les patrons français ont tendance à licencier plus que leurs homologues étrangers ?

Je constate en tout cas que le nombre des licenciements et la facilité à les décider sont devenus trop souvent des critères de management. On a trop intégré la fatalité de la diminution des emplois. On a trop sacrifié à l'hyperproductivisme. Il faut changer cette mentalité. Ce n'est pas un hasard si la droite au Parlement vient de refuser notre proposition -devenue aujourd'hui la loi- que les mesures de licenciement soient surbordonnées à la discussion d'un véritable plan social. Il y a là un vrai clivage entre la droite et nous.

La fermeture d'Hoover n'apporte-t-elle pas de l'eau au moulin de ceux qui sont opposés à l'Europe ?

Pas du tout. Si l'Europe n'existait pas, je ne vois pas en quoi des délocalisations scandaleuses comme celle d'Hoover seraient interdites. L'affaire Hoover pousse au contraire à souhaiter davantage d'Europe, car si des dispositions sociales cohérentes s'appliquaient à toute l'Europe, le dumping pratiqué par cette entreprise n'aurait pas pu avoir lieu. Pour autant, je ne considère pas cette décison comme définitive puisqu'une plainte est déposée auprès de la Commission de Bruxelles pour

entrave à la concurrence. Quand des salariés sont ainsi dressés les uns contre les autres, quand ils se voient amputer de leurs droits sociaux, quand ils sont conduits à renoncer au droit de grève par un chantage à l'emploi, non seulement c'est humainement très choquant, mais les conditions de la concurrence se trouvent faussées. Tout cela milite pour davantage d'Europe sociale.

Etes-vous rassuré par les déclarations d'Edouard Balladur et de Charles Millon qui n'envisagent pas de revenir sur les acquis sociaux ?
Certainement pas. Depuis des décennies, l'histoire de la droite est marquée soit par le refus des acquis sociaux soit par la volonté de les remettre en question. Par exemple, entre 1986 et 1988, l'équipe Chirac-Balladur-Séguin a décidé la cessation du remboursement intégral de certains médicaments pour les personnes âgées, la sélection à l'entrée à l'université, sans oublier la disparition de mécanismes de justice fiscale comme l'impôt sur la fortune. Il en serait de même demain avec une droite qui, je vous le rappelle, a voté depuis douze ans contre la plupart des acquis sociaux. Quoi qu'on dise, avec la droite la retraite à soixante ans serait menacée. Même risque pour l'éducation : quand le RPR et l'UDF souhaitent que les moyens scolaires dans les différentes régions soient désormais attribués non pas en fonction d'un objectif d'égalité des chances mais en proportion du degré de richesse, c'est bien qu'ils veulent soumettre l'école à la loi du marché. Pour nous, pas question !

On a l'impression que le PS a du mal à cadrer son discours en direction des écologistes. Doit-il se montrer conciliant ou dur envers cette force politique montante ?
Les partis écologistes sont nos concurrents. Jusqu'à preuve du contraire, ils ne sont pas nos adversaires. Il est sans intérêt de polémiquer avec eux. Mais il faut être sans concession sur le fond, appeler un chat un chat, et constater que les déclarations de leurs dirigeants s'accumulent pour envisager une collaboration avec la droite. Ce qui serait en contradiction totale avec les idées qu'ils disent défendre.

N'êtes-vous pas inquiet de voir des socialistes rallier Génération écologie ?
Une force politique ne peut pas prétendre gouverner en prenant position seulement sur les questions d'environnement. Nous, nous savons ce que nous proposons sur les retraites, sur les acquis sociaux, sur l'emploi, sur la gestion économique, sur l'éducation. Sont-ils d'accord avec nos propositions ? Ils ne peuvent pas vouloir protéger l'environnement et faire alliance, comme c'est le cas dans plusieurs régions, avec les rois du béton ! Prétendre défendre les salariés et proposer le doublement de la TVA ! Refuser de dire pour quel Premier ministre, s'ils étaient élus, ils voteraient à



> « J'ECARTE L'IDEE QUE LE PARTAGE DU TRAVAIL PUISSE S'EFFECTUER AU DETRIMENT DES BAS SALAIRES »

l'Assemblée ! Telles sont quelques-unes des questions que nous devons soulever, en continuant en permanence à faire valoir nos projets. Défendons les salariés. Défendons nos idées. Soyons très fermes sur le fond. Et plaçons chaque électeur devant ses responsabilités.

Pensez-vous que vous serez menacé à votre poste de premier secrétaire du PS après les élections ?
J'ai été élu premier secrétaire du PS il y a un peu plus de douze mois, à un moment très difficile -chacun le sait-, à la veille des régionales où nous avons fait 18% des voix. Je mesure le travail énorme qui est à accomplir mais on ne peut pas tout réaliser en un an. Dans cette campagne, je me bats. Avec le souci, pour aujourd'hui et pour demain, de rassembler tous les socialistes. Les disputes internes, nous en avons assez souffert. Ne recommençons pas. Le droit de critique est essentiel. Mais on ne peut exercer ce droit à la critique que pour autant qu'on se bat.

Que peut-faire la communauté internationale dans l'ex-Yougoslavie ?
Constituer rapidement un tribunal international pour juger les criminels de guerre. Obliger à respecter l'embargo. Faire comprendre aux belligérants que, si on ne peut pas aboutir à une solution diplomatique, on sera alors obligé d'en arriver à une intervention par la force pour dégager Sarajevo et contrer les installations d'artillerie serbe.

Comment faire face à l'impuissance de l'ONU ?
En lui donnant plus de moyens. Ce n'est pas qu'il y ait trop d'ONU, c'est qu'il n'y en a pas assez. Nous voulons, nous, que les Nations Unies aient à leur disposition une force d'intervention propre et qu'elles aient à leurs côtés un tribunal pénal international. Les conflits d'aujourd'hui et de demain prennent et prendront de plus en plus une dimension internationale ; les solutions devront avoir la même assise. On retrouve là le message socialiste, qui fut déjà celui de Jaurès, et qui n'a rien perdu de son actualité. L'approche internationale est évidente aussi lorsqu'on mène la lutte contre le sida, contre la pollution, contre la faim, etc. Tout cela nous ramène à la campagne électorale, à travers le fil rouge de notre idéal. Cet idéal demeure centré sur la personne humaine, sur la paix, sur la démocratie, sur la solidarité internationale. Alors que la droite privilégie la loi du marché, l'individualisme et, finalement, la fatalité, voyez-vous, aucune des grandes questions qui se posent aujourd'hui ne peut être réglée par une approche libérale. Ces questions peuvent et doivent être abordées dans une approche de solidarité et de responsabilité, de liberté et d'organisation collective, c'est-à-dire précisément la démarche sociale-démocrate ou socialiste, la nôtre. Même si la conjoncture immédiate est difficile, cela me rend plein d'espérance pour nos idées. A condition que notre organisation, notre pratique soient à la hauteur ! Et notre énergie de conviction aussi ! Battons-nous !

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï et Lyne Cohen-Solal

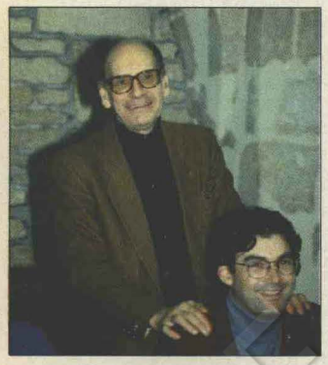


dans les Deux-Sèvres, la gauche et ses valeurs

Bernard Bellec, maire de Niort, est candidat aux législatives. Il va rencontrer ses électeurs jusque dans leurs appartements.

Dieter Alten Burger a bien fait les choses. Il a frappé aux portes, dans son immeuble de la cité du Clou-Bouchet, pour convier les autres locataires à une discussion amicale avec Bernard Bellec, maire de Niort et candidat dans la première circonscription des Deux-Sèvres. La deuxième, patrie du chabichou, est dévolue à Ségolène Royal qui peut se prévaloir d'avoir épargné au Marais poitevin d'être écorné par l'autoroute Nantes-Niort. Présente et populaire, le ministre de l'Environnement fait déjà figure d'indéracinable dans sa terre d'adoption. Les deux autres circonscriptions du département, où souffle l'air vendéen, sont très ancrées à droite.

Bernard Bellec veut être député "pour servir, accomplir un travail législatif dans la glaise, en restant en contact avec les gens." Il s'y prépare en multipliant les réunions de proximité, comme ce mercredi, en début de soirée. Sur la table de la salle à manger, poussée contre le mur, galettes des rois, biscuits et boissons attendent sagement l'intermède propice à la dégustation. Sont présents deux retraités et leur fille, un jeune couple avec un bébé, une jeune femme de la Croix-Rouge, un membre de la Confédération nationale du logement, le responsable de la régie de quartier (la Courte-Echelle) et un employé des Télécom. Bernard Bellec est accompagné de son épouse, blonde et sereine. Col roulé gris, veste marron, il a l'élégance décontractée. "Une idée par jour, fidèle à ses valeurs et infatigable, dit de lui le premier fédéral, François Panen. Pour adoucir son côté sérieux, la commission communication (l'une des six commissions mises en place pour organiser la campagne) lui a conseillé de changer ses lunettes d'écailles qui, paraît-il, passent mal sur les photos. Bernard Bellec s'y refuse tout net. Avec raison. Car, au-delà de sa voix caverneuse, la chaleur passe. "Parles-nous un peu de toi, demande-t-il à Gérard Doray, son suppléant. Un garçon solide, apiculteur et unique élu d'opposition dans une commune rurale de la circonscription. Proche des écologistes, il ne sera pas confiné dans un rôle subalterne mais devra être un véritable relais auprès de la population, y compris après l'élection du candidat.



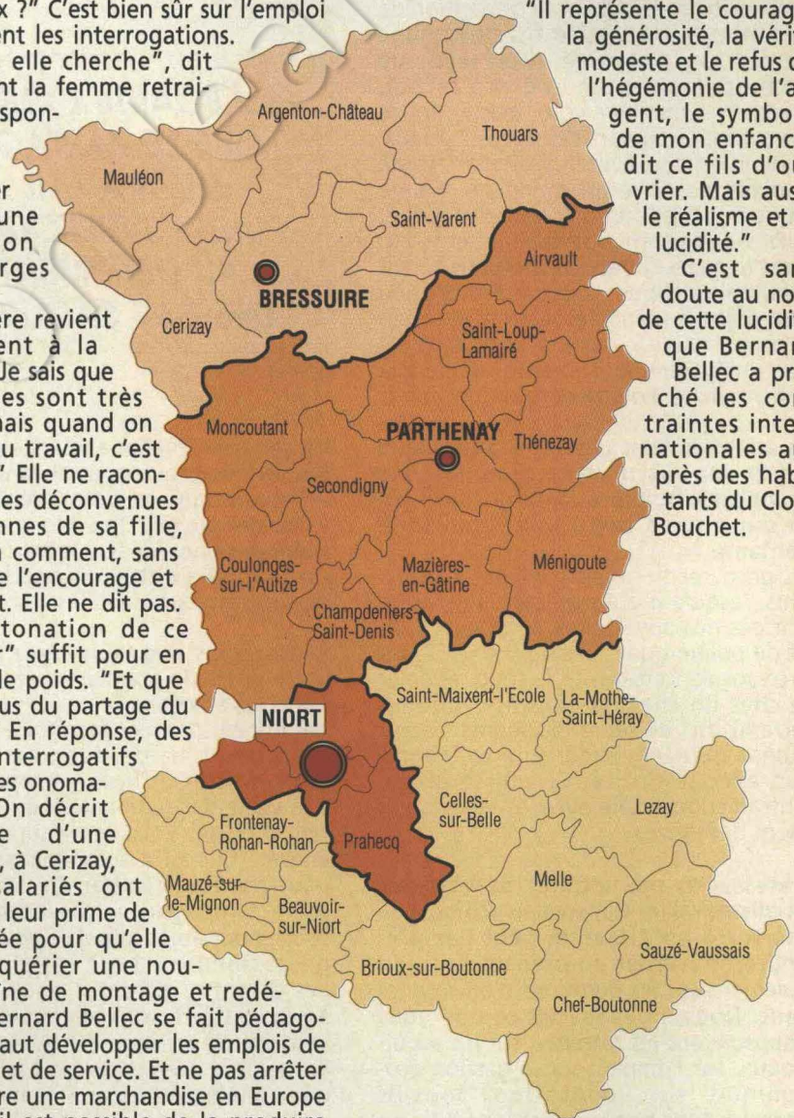
▲ *Bernard Bellec et Gérard Doray.*

ETRE RECONNU EN TANT QUE MILITANT

Bernard Bellec enchaîne : "Comment faire évoluer la société pour que cela aille mieux ?" C'est bien sûr sur l'emploi que portent les interrogations. "Ma fille, elle cherche", dit simplement la femme retraitée. Le responsable de la régie de quartier réclame une diminution des charges sociales. La première revient timidement à la charge : "Je sais que les charges sont très lourdes mais quand on cherche du travail, c'est dur aussi." Elle ne racontera pas les déconvenues quotidiennes de sa fille, ni ne dira comment, sans doute, elle l'encourage et la soutient. Elle ne dit pas. Mais l'intonation de ce "c'est dur" suffit pour en exprimer le poids. "Et que pensez-vous du partage du travail ?" En réponse, des regards interrogatifs et quelques onomatopées. On décrit l'exemple d'une entreprise, à Cerizay, où les salariés ont renoncé à leur prime de fin d'année pour qu'elle puisse acquérir une nouvelle chaîne de montage et redémarrer. Bernard Bellec se fait pédagogue : "Il faut développer les emplois de proximité et de service. Et ne pas arrêter de produire une marchandise en Europe parce qu'il est possible de la produire moins cher ailleurs." Murmure d'approbation. Bernard Bellec s'engage dans un cours magistral sur les fluctuations du dollar qui obèrent les coûts de production et sur les avantages à escompter de l'écu. Chacun fait un remarquable effort d'attention et opine de la tête. Voilà près de deux heures que l'on bavarde. "On a besoin de savoir ce que vous pensez pour faire des lois près des gens, conclut le candidat... On n'a pas résolu grand chose, mais on a échangé." C'est le jeu : ne pas attendre de réponses à de si grandes questions mais se parler, déjà se parler. Pour clore la visite, Dieter Alten Burger fait faire un détour à ses hôtes par les balcons, afin qu'ils découvrent la vue dont il est si fier : Niort est à ses pieds. "Ma satisfaction, dit plus tard Bernard Bellec, c'est l'effort des copains qui organisent ces réunions. Il n'est pas si facile d'aller sonner aux portes. Mais c'est un travail à long terme, qui crée un quadrillage et leur permet d'être reconnus en tant que militants."

Dans sa conférence de presse de lancement de campagne, Bernard Bellec n'a pas craint de se référer à Jean Jaurès. "Il représente le courage, la générosité, la vérité modeste et le refus de l'hégémonie de l'argent, le symbole de mon enfance, dit ce fils d'ouvrier. Mais aussi le réalisme et la lucidité."

C'est sans doute au nom de cette lucidité que Bernard Bellec a prêché les contraintes internationales auprès des habitants du Clou-Bouchet.



"Pour que les gens comprennent notre action, il faut expliquer que, si l'on veut un franc fort, c'est pour qu'ils en soient les bénéficiaires." Lucidité et générosité réunies. Bernard Bellec a le visage de cette alliance.

Maryline Trassard

Yvelines : bilan et projet socialistes

Guy Malandain se représente dans la 11e circonscripton des Yvelines. Il a derrière lui tout un savoir-faire et entend bien le faire savoir. Il mène sa campagne avec détermination et beaucoup de cœur.

Un café chaud, fort convivial, et quelques friandises. Pas de quoi déranger le chien de la maison qui ne dresse qu'une oreille distraite de temps en temps. Ce n'est pas le cas des invités. Ils sont toute ouïe, du président des donneurs de sang à l'enseignante en passant par l'étudiant, le responsable du personnel d'une grande banque ou l'animatrice qui donne des cours de poterie dans une prison. Ils sont une quinzaine à participer, dans la ville de Bois-d'Arcy, à cette réunion d'appartement du candidat socialiste. La plupart se disent proches de la gauche, d'autres sont de vrais militants, d'autres encore sont venus en observateurs, mais pas des observateurs passifs, au contraire. Ils sont venus pour poser des questions précises à Guy Malandain et à son suppléant Régis Gourdon.

SUR PLACE, IL Y A EU BEAUCOUP DE TRAVAIL FAIT

Député depuis 1981, spécialiste du logement à l'Assemblée nationale, maire adjoint d'Elancourt, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Guy Malandain, également président du Conseil national de l'habitat, n'est pas un inconnu dans cette circonscription composée de six communes de 8.000 à 32.000 habitants. De sa présence locale et de sa connaissance des dossiers au plan national, le candidat tire toute sa stratégie. "On se connaît, on se rencontre avec les habitants et, sur place, il y a eu du travail fait." Le message de Guy Malandain est clair : "Je suis candidat du Parti socialiste. Si vous me prenez, vous me prenez aussi pour mes idées politiques."
Déterminé, Guy Malandain ? La question ne se pose pas. "Quand je suis parti dans la bagarre, il ne faut pas se mettre sur ma route. Je n'attaque jamais sur le plan personnel mais la bagarre, c'est la bagarre, d'autant plus qu'ici, il existe une équipe de militants soudée et dynamique qui m'aide beaucoup." En campagne, le candidat a un principe : "Mes adversaires, je ne les connais pas, ils peuvent hurler, cracher, aucune importance. Nous, nous avons des choses à dire, nous avons à écouter les préoccupations des gens, mais sans rien rogner de ce que nous sommes et je ne suis pas un socialiste triste." Des adversaires, Guy Malandain n'en manque pas. Cette circonscription est une véritable zone de parachutage. Le candidat du PC l'était déjà en 1988, mais il n'a jamais été présent depuis. Le RPR vient de Paris, le FN aussi. Génération écologie présente Harlem Désir et, comme s'il s'agissait d'un réglement de comptes, France Plus présente aussi un candidat. Seule la candidate UDF est une élue locale.
Des réunions d'appartement, Guy Malandain en tiendra une bonne vingtaine. "L'idée est de remobiliser les nôtres." Ensuite, la campagne sera plus offensive : une présence très importante sur tous les lieux où il y a du monde, et la parution d'un journal de 24 pages sur les thèmes propres à cette circonscription. "Il s'agit sur chaque point de dire ce qui a été fait au plan national, ce qu'a fait le député au plan local et quel est son projet national pour les années qui viennent." Chaque section fait aussi un quatre pages sur les applications concrètes dans la commune.
Ce soir-là, à Bois-d'Arcy, le ton est aux préoccupations économiques. Le débat est largement consacré à la crise, à l'emploi, au chômage... "On attend des réponses concrètes à des difficultés concrètes, des façons de faire", explique une personne. Pour une autre, il y a un décalage entre le discours et la pratique. Chaque fois qu'un texte sort, il prend comme principe que l'employeur est un chien et ne veut qu'exploiter le salarié. "Pour créer des emplois, on casse le SMIC. C'est reconnaître qu'il est un frein, alors pourquoi ne pas y toucher ?", s'interroge même un participant.

NE PAS VENDRE DES ILLUSIONS

Des critiques, des doutes, des questions, mais Guy Malandain ne désarme pas. Sans jamais hausser le ton, il parle de son travail, de ses valeurs et chaque anecdote renforce son arme : l'authenticité. "La somme des erreurs ne peut effacer la somme des choses positives, des acquis. Je n'ai pas honte de ce que nous avons fait, au contraire, et je suis candidat avec mes grognes et mes espoirs." Pour lui, une chose essentielle demeure : "Quand les gens sont dans l'ennui, il faut les respecter, ne pas vendre des illusions. Quand on les déçoit, on s'abîme aussi un peu quelque part. Si quelqu'un vient me voir pour me demander un logement, je peux dire oui, je vais m'en occuper, mais je peux dire aussi que je vais m'en occuper et qu'il est la dixième personne aujourd'hui à me demander un logement, et que ça va être long, et qu'il faudra trouver une solution d'urgence. Cela, c'est respecter les autres."
A la fin de la réunion, chacun repart sûr d'une chose : Guy Malandain est incontestablement un homme de cœur et de convictions.

Chrystie Lipani

▼*Au centre, en chemise, Guy Malandain discute et mobilise lors d'une des vingt réunions d'appartement.*



DEMASQUER L'EXTREME DROITE

la face nazie du Front

Des jeunesses fascistes à Sigmaringen, le passé nazi de Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national et directeur de "National-Hebdo", remonte progressivement à la surface et provoque une minicrise chez les cadres lepenistes de Franche-Comté et une réaction violente chez les autres.

A "L'Heure de vérité", son émission fétiche, Jean-Marie Le Pen s'est présenté comme un homme aux idées neuves. Il a fait de sa fausse virginité politique un argument stratégique : les Français, après avoir testé au pouvoir la droite et la gauche, se tourneront vers ceux qui ne l'ont jamais exercé, à savoir le Front national.

On comprend que tout ce qui vient rappeler des précédents historiques, comme ceux de Vichy, irritent Le Pen.

La tactique consiste à minimiser cet ancrage tout en faisant suffisamment de clins d'yeux aux pétainistes nostalgiques et à la fraction la plus réactionnaire de la population pour les rassembler.

Mais il arrive que ce jeu soit difficile à tenir, comme au conseil régional de Franche-Comté. Le Front national se trouve confronté à une polémique publique qui a amené une crise locale de l'organisation. A la suite de son élection au conseil régional dans le Doubs, le passé nazi de Roland Gaucher est remonté à la surface. Gaucher devait prononcer, comme doyen des élus, le discours d'ouverture du conseil. Il a dû y renoncer devant le boycott annoncé des républicains de droite et de gauche. Depuis, trois de ses colistiers aux régionales ont démissionné publiquement, les activités de Gaucher pendant la guerre leur ayant été cachées.

Pour justifier son parachutage en Franche-Comté, Le Pen a déclaré : "Quarante années après la Seconde Guerre mondiale, des gens qui ont, à des échelons modestes, eu des responsabilités dans la division des Français, c'est vrai que je ne les ai pas chassés." Bruno Mégret a surenchéri : "Certains de nos amis n'ont pas fait devant la guerre, le choix des vainqueurs. Pour autant, n'ayant pas de sang sur les mains, personne n'oserait leur reprocher aujourd'hui de combattre au sein du mouvement national."



Mais Roland Gaucher n'est pas exactement n'importe qui. Aujourd'hui, membre du bureau politique du Front national et directeur de "National-Hebdo"et du "Crapouillot", il ne renie rien de ses idées d'antan. Hier, ses responsabilités n'étaient pas aussi modestes que le prétend Le Pen. "Chef de la région parisienne" des Jeunesses nationales populaires de Déat, il fut l'un des neuf responsables à prêter, le 26 juin 1943, ce serment : "Je jure sur l'honneur de servir fidèlement le chef du Parti et de lutter sans défaillance pour le triomphe de la révolution nationale et socialiste." Il a poussé la compromission jusqu'à présenter, en 1943, le film de propagande "Le Jeune hitlérien". S'il n'a pas directement "du sang sur les mains", il a appelé de façon pressante à une répression plus expéditive dans la tribune qu'il tenait au "National Populaire", l'hebdo du Rassemblement national populaire. Le 22 avril 1944, il écrivait, sous son vrai nom de Roland Goguillot : "Se décidera-t-on à dresser des listes d'otages et des poteaux d'exécution ? Pour les unes comme pour les autres, on n'aura pas de mal à trouver des clients." Et le 13 mai : "Il faut, pour aboutir, que les otages soient de marque et les représailles éclatantes." Et l'on vient de découvrir que Gaucher avait suivi les principales figures collaborationnistes à Sigmaringen.

Tous ces éléments ont été mis en évidence par un historien, Joseph Pinard, ancien député socialiste, qui a témoigné au procès en diffamation que Gaucher-Goguillot a intenté et perdu contre le chroniqueur du "Monde", Bertrand Poirot-Delpech. En parachutant le directeur de "National-Hebdo", les dirigeants du Front national ne devaient pas savoir qu'il y avait à Besançon un musée de la Résistance dont les archives sont très bien faites et dont la devise est "Ne pas témoigner serait trahir".

B.C.

RECHERCHE ET SOCIETE

Le 31 janvier, le PS organisait, avec la participation d'Hubert Curien, ministre de la Recherche et de l'Espace, un colloque réunissant des chercheurs et des politiques dans le but de faire le point et de poser des jalons pour l'avenir de la science.

Le bilan de la dernière décennie est plus que positif. Une augmentation constante du budget de la recherche fondamentale, l'encouragement de la recherche industrielle dans les entreprises -et pas seulement dans les plus importantes-, un renforcement des liens entre la science et ses applications, un rééquilibrage entre Paris et la province, des cloisons moins étanches entre recherche militaire et recherche civile.

Dans d'autres domaines, des efforts restent encore à faire. Par exemple, l'enseignement pourrait mieux prendre le relais pour assurer la diffusion des nouvelles connaissances, l'audiovisuel -et la télévision en particulier- devrait être un vecteur de vulgarisation plus important, les carrières scientifiques gagneraient à être revalorisées et attractives.

Dans l'ensemble, l'action des socialistes a porté ses fruits. La France est le quatrième pays au monde pour la part de PIB accordée à la recherche, de grands progrès ont été faits dans tous les domaines cités et de nombreux prix internationaux sont là pour confirmer la place importante occupée par la France sur le plan mondial.

Dans les années à venir, il s'agit surtout de se battre pour ne pas perdre ces acquis et, si possible, les amplifier.

V.G.

LE NOUVEAU Politis,

● *Politis,* **l'hebdo,** pour un regard de gauche sur l'actualité chaque semaine.

● *Politis,* **le mensuel,** un magazine avec ses grands reportages, ses enquêtes, ses récits au long cours...

● Après **l'hebdo** et après **le mensuel,** *Politis,* publie chaque trimestre **la revue,** pour aller plus loin dans la réflexion et le débat. **La revue** s'attache en priorité à répondre aux questions qui nous sont aujourd'hui posées. Rien de ce qui est nouveau ne lui sera étranger.

Adoptez la famille !

Abonnez-vous à *Politis,*

C'est le moyen le plus efficace de nous aider à tenir la gageure d'une presse engagée et libre !

OFFRE SPECIALE 3 MOIS : 250 F
9 fois l'hebdo + trois mensuels + la revue

Nom .....

Adresse .....

Politis, 76 rue Villiers- de-l'Isle-Adam, 75020 Paris. Tél.: 46 36 24 24



PS ET ECOLOGISTES

soyons clairs

Rassembler les forces de progrès dont fait partie l'électorat écologiste, tel est le projet socialiste. A condition de lever les ambiguïtés.

Les sondages se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Ainsi des chiffres sortis sur les niveaux respectifs des électorats socialistes et écologistes. Cette semaine, si la SOFRES comptabilise un écart de trois à quatre points en faveur de la majorité présidentielle, d'autres instituts proposent des résultats un peu différents. Selon l'un d'eux, 52% des électeurs écologistes souhaiteraient une alliance avec les socialistes.

Quels que soient les chiffres et les souhaits des électeurs, les dirigeants suivent leur route ou leur stratégie. Le moins que l'on puisse dire est que, du côté écolo, on nage en pleine ambiguïté et incohérence, une confusion dénoncée vigoureusement par les dirigeants socialistes et précisée par Christian Pierret et François Hollande, responsables de la campagne. "Les écologistes sont à gauche et les maroquins seront sans doute à droite", ont-ils lancé en boutade pour illustrer la dichotomie qui apparaît encore davantage depuis le vote des budgets régionaux. "A nous de clarifier la situation, la campagne doit servir à éclairer les électeurs. Les Verts demandent la suppression de l'impôt sur les sociétés, qu'en pense leur électorat ? Leurs dirigeants ne repoussent pas l'idée de participer à un gouvernement de droite qui menace les acquis sociaux comme il l'a fait en 1986, qu'en pensent leurs électeurs ? Ces électeurs, de bonne foi, sont trompés et vont ainsi renforcer un camp qui n'est pas le leur, celui de la droite revancharde. En sont-ils d'accord ?"

Et pourtant, leurs valeurs communes sont nombreuses avec la gauche : démocratie, partage du travail, rôle du profit dans l'écodéveloppement, garanties sociales, etc. Quant à l'argument de rénovation de la vie politique, "ce n'est pas avec la cacophonie verte ni l'attitude peu crédible de leurs responsables que l'on pourra faire du neuf. Nous en appelons à la responsabilité des électeurs".

L.C.-S.

NOUVELLE-CALEDONIE

les accords Matignon sur la bonne voie

Pierre Bérégovoy a reçu, jeudi, à Matignon, les délégations du RPCR et du FLNKS qui, pendant deux jours, ont participé au comité de suivi des accords Matignon présidé par Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM.

Cette réunion se situait à mi-chemin du processus qui doit s'achever en 1998 par un scrutin d'autodétermination. Les participants devaient dresser un bilan positif de la mise en œuvre des accords. Louis Le Pensec a souligné les progrès enregistrés au cours des dernières années : retour à la paix civile, bon fonctionnement des nouvelles institutions provinciales, amorce du rééquilibrage économique et social du territoire, amélioration des infrastructures, effort de formation. Mais, pour le ministre des DOM-TOM, il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin : "Dans trois domaines essentiels, il faut que des progrès nouveaux soient accomplis dans les toutes prochaines années. Le premier concerne l'effort de formation et l'adaptation du système d'enseignement aux besoins des jeunes Mélanésiens. (...) Le second concerne les modalités d'exploitation du nickel. Enfin, l'ouverture de la Nouvelle-Calédonie à son environnement régional, notamment en matière économique, représente un enjeu très important." A l'approche des élections législatives, il a plaidé pour la poursuite du dialogue : "Les accords Matignon font partie des grands engagements de la nation qu'aucun aléa politique ne peut mettre en cause."

J.-P.B.

BREF... EN BREF... EN

■ **ELECTIONS CANTONALES PARTIELLES.**

• Jacques Warin, maire PS de **Clary (59)**, est arrivé en tête du premier tour (37,1%) devant un candidat de droite (23,9%). Il s'agit de remplacer Henri Lefebvre (PS), décédé (46% au premier tour de 1988).

• Taux d'abstention inchangé à **Nice-VIII** du premier au second tour : 65%. Le RPR l'a emporté sur le Front national (35% des voix au 2e tour contre 24% au 1er).

• Pourcentage des voix au 1er tour de **Compiègne-Nord (60)**, afin de remplacer un RPR élu sénateur : RPR, 48,7% ; Verts, 12,7 ; div. droite, 12,5 ; PC, 10,1 ; FN, 9,5 ; Génération écologie, 6,5. Il n'y avait pas de candidat PS.

• A **Illkirch (67)** -sortant UDF/RPR décédé-, le candidat UDF/RPR sera opposé au second tour à un PR. Le PS atteint 14% des voix (12,8% en 1992).

ELECTIONS REGIONALES.

En **Guadeloupe**, la liste conduite par la RPR Lucette Michaux-Chevry emporte 22 des 41 sièges et s'assure une majorité qu'elle ne possédait pas. Le PS passe de 9 à 7 élus.

ELECTIONS MUNICIPALES.

• A **Guyancourt (78)**, Roland Nadaus réélu maire. Il avait démissionné pour "clarifier" la situation au sein du conseil municipal. Les dix adjoints ont été élus avec le soutien total du groupe de la majorité -20 PS et apparentés- (Voir "Vendredi", n° 172, p. 7).

• A **Limours (91)**, la liste PS conduite par Jacques Ryckelinck arrive en tête (906 voix). Le maire sortant (RPR) démissionnaire est en troisième position (513 voix) derrière une autre liste de droite (700). Une liste divers gauche obtient 373 voix.

■ **Jean-Pierre Soisson en situation difficile. Le budget de la région Bourgogne, qu'il a présenté au conseil régional, a certes été adopté par 31 voix contre 26. Mais, parmi les 31 voix favorables, se trouvent celles des huit conseillers régionaux du Front national. Et les élus socialistes ont annoncé leur démission de l'éxécutif régional. En conséquence, le président de la région Bourgogne a convoqué le conseil régional pour le lundi 29 mars, lendemain des élections législatives.**

■ La commission Vedel chargée de faire des propositions de réforme du mode de scrutin a remis son rapport à Pierre Bérégovoy. Elle préconise un système globalement majoritaire réservant 10% des sièges à une représentation proportionnelle. Au premier tour, l'électeur disposerait de deux bulletins de vote, l'un pour le député de sa circonscription, l'autre pour le parti de son choix à partir duquel sera calculée la représentation proportionnelle.

■ **Grande manifestation nationale à Paris, contre le racisme et pour l'égalité des droits, le 6 février, à 14 h 30, place de la République. Pour exprimer notre refus du racisme et notre exigence de l'égalité des droits, plus de 100 organisations, dont le PS, prendront part à cette manifestation organisée à l'initiative de la LICRA.**

■ Pour les législatives de mars, Jacques Médecin, en fuite en Uruguay, invite les Niçois "à voter pour le candidat de droite le mieux placé au second tour", Front National compris.



les licencieurs seront les payeurs



La loi sur les licenciements économiques arrive à temps. Pour éviter aux salariés d'Hooverd'être les premiers, à manger le pain noir d'un marché unique sans Europe sociale forte.

Quand les députés ont voté, fin décembre, la mise sous haute surveillance des plans sociaux, ils ignoraient tout de la décision d'Hoover, mais ils savaient déjà que la future loi répondait à une nécessité urgente. La liste des licenciements économiques avait recommencé à s'allonger et rien, depuis qu'avait été supprimée l'autorisation administrative de licenciement, rien ne protégeait plus l'emploi des salariés français pris dans la tourmente.

La loi vient à temps. Promulguée en un temps record, un mois, elle imite la technique du château fort en établissant toute une série de digues de protection autour d'un certain type d'emplois menacés, mais non de tous, car les entreprises de moins de cinquante salariés, les plus nombreuses, ne sont pas concernées. En exigeant des mesures visant au reclassement des salariés et en demandant à l'inspection du travail d'intervenir "le plus rapidement possible", le gouvernement prévient les licencieurs : ils auront dorénavant la partie plus difficile et, s'ils persévèrent, ils la paieront au prix fort. Il va être moins facile, aujourd'hui, de casser les emplois : la collectivité ne casquera plus aussi systématiquement qu'avant, avec le concours des préretraites FNE.

Y REGARDER A DEUX FOIS

Les casseurs seront les payeurs. Martine Aubry l'a dit, mais en termes plus diplomatiques : "Il est urgent que toutes les entreprises, et toutes les composantes de la société, prennent conscience du coût humain, social et économique de licenciements économiques trop nombreux et trop rapides. Un changement de comportement pour sauvegarder l'emploi (...) s'impose, comme le reconnaissent un nombre croissant de responsables économiques et politiques. Il faut chercher à traduire cette conviction en actes."

Ne nous payons pas de mot : la loi n'empêchera pas tous les licenciements, mais elle en fera payer le prix à ceux pour qui le prix a un sens. Elle n'a pas été faite contre Hoover, puisqu'on ignorait sa décision quand elle a été votée. Mais elle peut retourner, à terme, contre Hoover et ses émules, la logique implacable qui l'a conduit à annoncer son retrait de France. L'Ecosse offrait-elle un meilleur prix ? Peut-être, mais la France lui fera payer chèrement son départ et Hoover sera bien obligé d'élaborer un plan social digne de ce nom. Comme il y a gros à parier que la France y veillera particulièrement, ce plan coûtera très cher. D'autres y regarderont à deux fois, même si certains salariés, dans certains pays, acceptent, par force, de brader leurs conditions d'emploi, comme les salariés écossais.

Mais ce dispositif constitue une digue bien frêle contre des délocalisations à l'échelle mondiale et la logique implacable qui anime des groupes mondiaux capables de se payer un plan social dans n'importe quel pays. La France a officiellement saisi Bruxelles d'une "demande d'enquête" afin d'obtenir "confirmation du fait qu'aucune aide communautaire directe ou indirecte" n'a pesé sur le choix d'Hoover. Quel que soit le résultat de l'enquête, une chose est sûre : le marché unique a donné ses fruits amers avant de produire ses effets bénéfiques. Pour limiter les premiers et développer les seconds, la responsabilité de tous est engagée : celle de l'Europe, des différents gouvernements, mais aussi des syndicats européens. Ne nous y trompons pas, ils sont tous au pied du mur. Et le mur est haut.

Monique Grima

BREF... EN BREF... EN

■ **Une nouvelle Union syndicale est née. Elle groupe la FEN, la Fédération générale autonome des fonctionnaires et trois petites organisations autonomes adhérentes au groupe des dix : la FAT et la FMC (transports), la FGSOA (agroalimentaire).**

■ Chômage : 0,2% de plus en décembre. Faible augmentation sensible pour les jeunes et pour les plus de cinquante ans depuis six mois. Mais la hausse des licenciements économiques est toujours forte : plus de 50.000 en décembre, 14,9% de plus qu'en décembre 1991.

■ **Réforme du bac. Seuls les élèves ayant quitté le système éducatif conserveront leurs notes pendant 5 ans. Les redoublants de terminale gardent, eux, le bénéfice de leurs bonnes notes pendant un an, précise le ministère.**

■ 101.607 personnes travaillaient en 1991-1992 dans l'enseignement supérieur, soit une augmentation des effectifs de 24,2% en dix ans et de 8,1% par rapport à 1990-1991.

PETITES ANNONCES
☎ 45.56.78.57

Ciné 89
SAINT-PRIEST
Cinéma
17401

(ville de 45.000 habitants - sud-est Lyon)

recrute
pour son cinéma
(2 salles gérées par une association)

■ **SON DIRECTEUR** ■

Expérience de directeur de cinéma exigée, sinon s'abstenir.
Salaire mensuel brut : 14.000 F.

Envoyer candidature sous 15 jours à :
Monsieur le Maire,
président de Saint-Priest Cinéma,
Hôtel de Ville, BP 330 69801 Saint-Priest cedex
Contact téléphonique : 78.20.02.50

■ VU DE MOSELLE ■

Lorsque je lis, dans "Le Figaro" du 1er février 1993, que c'est le trop plein de charges sociales, de protection des droits des travailleurs qui sont la cause du projet de transfert de Grundig, je ne peux que me révolter.

Attention, n'entrons surtout pas dans ce jeu-là. S'il est vrai qu'Hoover et Grundig délocalisent pour des raisons de coût social, la comparaison s'arrête là. Nous connaissons à peu près les données relatives à Hoover, et la cause : le moins disant-social anglais.

Paradoxalement, pour Grundig, c'est le moins-disant social français comparé à l'Allemagne qui en est responsable. En effet, le licenciement des "Grundig" est de 500 MF moins cher que celui des Allemands, dette publique remboursée comprise.

En prévoyant un assouplissement du SMIC, le développement du temps partiel sans garde-fou, la baisse de l'impôt en même temps que l'augmentation des cadeaux aux plus riches (exonération totale des charges des employées de maison, allocation pour les femmes à la maison, etc.), la droite fragilisera plus encore la situation des salariés face aux multinationales, encore moins chers à licencier. Le flot des exclus du travail va encore grossir. La main-d'œuvre française sera toujours moins chère que celle d'autres pays, mais plus chère que celle des pays en voie de développement. Bref, construire l'Europe sociale est aujourd'hui nécessaire et urgent, les outils de la social-démocratie qui passent par la cogestion effective, et non facultative, doivent être mis en place.

Enfin, il est bon de rappeler que, si les dirigeants de Grundig et Philips ont choisi ce début d'année pour annoncer ce transfert, n'est pas hasard. Ce n'est que la conséquence de l'acte unique permettant la libre circulation des biens et non le traité de Maastricht, ni le pouvoir qui fait les valises ("Le Monde", du jeudi 28 janvier 1993).

Marie-José Descamps-Kiffer
section de Creutzwald (57).

LEGISLATIVES 93

CITOYENNETE

Un Air de Libertés

Depuis 1981, la gauche a ouvert de nouveaux espaces de liberté dans bien des domaines. Mais on n'apprécie les libertés que lorsqu'on les a perdues. Les souvenir des années Peyrefitte, Marcellin ou Pasqua-Pandraud n'est plus dans toutes les têtes, notamment celles des plus jeunes. Michel Dreyfus-Schmidt rappelle ce que la France doit à la gauche en matière de renforcement de la démocratie et tout ce qu'une droite autoritaire pourrait mettre en cause.

Des avancées considérables

En quoi les années où la gauche a exercé le pouvoir s'inscrivent-elles dans l'héritage républicain des Droits de l'homme ?

Michel Dreyfus-Schmidt, vice-président du Sénat. Les avancées sont considérables. Je ne sais pas si tout le monde en est bien convaincu et comprend que cela pourrait être mis en cause. Je pense d'abord évidemment à l'abolition de la peine de mort, qui a été votée non seulement par l'Assemblée nationale, mais par une majorité du Sénat. Je pense aussi à la reconnaissance du droit individuel de recours devant la Cour européenne des droits de l'homme qui, jusque là, avait été ratifié par la plupart des pays d'Europe dignes du nom de démocratie, à l'exception de la Turquie et de la France. N'oublions pas l'abrogation de la loi anti-casseur qui établissait une responsabilité collective tout à fait contraire à l'Etat de droit et à nos principes, la suppression des tribunaux militaires et de la Cour de sureté de l'Etat qui, elle aussi, avait été votée par le Sénat. Robert Badinter avait réussi à convaincre une majorité du Sénat, qui s'est considérablement droitisée et radicalisée depuis. Toutes ces réformes, nous y sommes aujourd'hui attachés.

Nous avons continué dans le même sens avec les droits des malades mentaux, qui ont été votés par le Parlement récemment, et le Code de procédure pénale, que nous venons de réformer et qui suscite des mouvements divers de réactions dans la magistrature et dans la police.



Dossier préparé par Bernard Chaouat

Fondation Jean-Jaurès

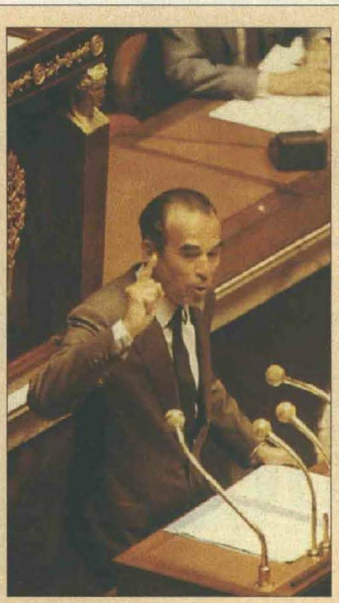
L'opinion devrait être sensible, après le procès de Grenoble et l'acquittement de Richard Roman, à l'introduction de l'avocat dans la garde à vue. La droite reproche à la gauche d'être laxiste. Le vieux principe qu'il vaut mieux laisser échapper un coupable que condamner un innocent, est une marque de l'Etat de droit et de la civilisation que la gauche fait sienne. Ce qui ne veut pas dire que les socialistes soient partisans de ne pas punir ce qui mérite de l'être ou se désintéresse des victimes. Au contraire, les lois en faveur des victimes ont été votées sous des gouvernements de gauche. La propagande de droite voudrait le faire croire mais s'il faut veiller à punir les coupables, il faut aussi empêcher qu'il puisse y avoir des innocents qui soient traités en coupables.

En ce qui concerne la justice, on a l'impression qu'il y a une contradiction entre des moyens et des structures qui ont peu évolué depuis 1981 et des avancées en matière de droit...

Ce n'est pas tout à fait vrai. On se plaignait, avant 1981, que le budget de la justice fût inférieur à 1%. Aujourd'hui, il est de 1,55%, ce n'est pas assez mais c'est beaucoup plus qu'avant. Il y a tout de même eu des efforts faits y compris dans les bâtiments, l'informatisation. Les prisons, c'est plutôt Chalandon qui a fait un programme justifié que nous avons dû mettre en pratique, mais il ne suffit pas de faire des prisons, il faut aussi que les magistrats aient les moyens de rendre la justice. On ne peut pas tout faire à la fois et on a fait énormément pour l'Education nationale, par exemple. Et faire beaucoup pour l'Education nationale, c'est aussi former des magistrats et des citoyens et des justiciables informés. Pour avoir des magistrats de qualité, il faut les payer suffisamment, c'est vrai, mais c'est vrai aussi des gardiens de prison, des postiers, des cheminots... Améliorer la paye des fonctionnaires et les moyens dont ils ont besoin pour faire leur travail, cela représente des sommes importantes. Il faut faire des choix. La droite nous promet moins d'Etat et moins d'impôts. Ce n'est pas elle qui ira en tout cas dans cette direction.

La droite s'est emparée d'un certain nombre de thèmes des libertés, notamment celui de l'indépendance de la justice...

C'est un comble car, avant 1981, quand elle était au pouvoir, les affaires n'éclataient pas ou



▲ *Robert Badinter, garde des Sceaux de 1981 à 1986. Il a promu les réformes socialistes en matière de justice.*

Chaque fois que nous avons essayé d'améliorer l'institution judiciaire, la droite a freiné.

n'allaient pas jusqu'à leur terme. Je me souviens, à Belfort, d'une affaire qui concernait Bailly, qui avait été secrétaire d'Etat au Commerce. Il avait un dossier, envoyé par le procureur de Belfort à la Chancellerie, et qui n'est jamais revenu.

Aujourd'hui, elle prétend revenir à cet extrême qui est de reconstituer les parlements de l'ancien régime et de faire de l'autorité judiciaire un pouvoir qui ne tire sa source de personne alors que le législatif et l'exécutif tirent la leur du suffrage universel. Mais je suis persuadé qu'elle ne dit cela que pour flatter des magistrats avides de pouvoir et qu'elle ne le fera pas. En attendant, chaque fois que nous avons essayé d'améliorer l'institution judiciaire, la majorité de la droite a freiné. Sur la réforme de la procédure pénale, les pouvoirs du juge d'instruction, les droits de la défense, les inculpations, les gardes à vue, etc., nous nous sommes heurtés à un mur.

Dans quels autres domaines que ceux de la justice a-t-on ouvert de nouveaux espaces de liberté ?

Il faut parler aussi de l'audiovisuel, où nous avons l'illustration de ce que doit être un régime de liberté. En 1981, les radios faisaient l'objet d'un monopole et la télévision également. Il y avait un cordon ombilical direct entre l'Elysée, Matignon et les chaînes de télévision. On ne nous en a pas récompensés. La liberté que nous avons rendue aux ondes nous retombe dessus parce que la droite fait son métier en nous critiquant et que ceux qui sont de gauche veulent montrer qu'ils sont libres et ne nous ménagent pas.

La pensée dominante voudrait qu'entre la droite et la gauche les clivages s'estompent. Sur la question des libertés, est-ce votre opinion ?

Il y a une tendance dans les médias à dire que la gauche et la droite ne se différencient plus alors que, dans le débat parlementaire sur chaque texte, chaque amendement, on voit le visage de la droite, au Sénat tout particulièrement. A droite, le point de vue qui prévaut est celui de l'ordre. La gauche ne veut pas seulement l'ordre, elle veut aussi l'égalité et la liberté. Dans le programme de la droite, il est prévu de revenir à la loi Pasqua qui laissait à l'appréciation de l'administration la décision d'expulsion des immigrés suspectés d'être en situation irrégulière. La loi Joxe que nous avons fait voter en remplacement de la loi Pasqua, et que la droite veut abroger, prévoit que c'est à la justice de statuer.



Davantage de démocratie : 10 années de libertés

L'action des socialistes a été marquée par la restauration des droits fondamentaux qu'exige toute démocratie afin de mieux protéger les citoyens. Suppression des juridictions d'exception -tribunaux permanents des forces armées (objecteurs de conscience), cour de sûreté de l'Etat- et des régimes répressifs, archaïques, inhumains : peine de mort, délit d'homosexualité, loi anticasseur, loi sécurité-libertés...

Est-il vraiment opportun de mettre en chantier actuellement une réforme des institutions ?
La Constitution est ainsi faite qu'il faut l'accord des deux assemblées pour la modifier. Or, comme le Sénat est de droite majoritairement, même quand il y a une nette majorité de gauche dans le pays, les réformes de gauche se heurtent au Sénat. On l'a vu quand le président de la République a proposé la possibilité de référendum sur les questions de société, ou quand il a proposé que le justiciable puisse saisir le Conseil constitutionnel de la constitutionnalité. Ces réformes, la droite les veut-elle vraiment ? Mais le débat n'en est pas moins utile. Sur le déséquilibre entre l'exécutif et le Parlement, la droite a oublié sa propre pratique. Le gouvernement de gauche a beaucoup moins employé le vote bloqué que le gouvernement de droite, les ordonnances nous n'y avons pas eu recours, alors que la droite, dès qu'elle arrive au pouvoir, prétend gouverner par voie d'ordonnances, c'est-à-dire en se passant du Parlement. ■





Le Parlement a adopté, le 29 juin 1989, une réforme en profondeur de la détention provisoire. La détention provisoire pour les mineurs a été supprimée. Seuls les mineurs de 16 à 18 ans ayant commis un délit grave (crime, vol aggravé, trafic de stupéfiants...) pourront encore être mis en détention avant jugement. La durée est limitée.

• Complément du Code pénal, la réforme de la procédure pénale -de la garde à vue à l'instruction jusqu'à l'audience- donne davantage de réalité à la présomption d'innocence et à la protection des libertés individuelles. Depuis 1981, les associations ont fait l'objet de nombreuses mesures : liberté d'association pour les étrangers, création du Conseil national de la vie associative, mesures fiscales en faveur des associations, droit d'émettre des obligations et des titres associatifs.

• La France a ratifié l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme qui permet le recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme. Toute personne estimant n'avoir pu bénéficier d'un procès équitable, impartial, dans un délai raisonnable peut saisir le Conseil de l'Europe d'une plainte tendant à faire condamner l'Etat français.

• La France a ratifié la Charte des droits de l'enfant, premier acte international qui reconnaît des droits particuliers aux enfants. L'enfant se voit garantir, par cette convention, les droits civils et les libertés individuelles, des droits économiques, sociaux et culturels, le droit à une protection particulière contre toute forme de violence.

• La situation de non-droit des immigrés a été corrigée par l'établissement de la carte de séjour de dix ans renouvelable automatiquement.

• Abrogation du dispositif portant atteinte aux libertés de la loi Pasqua. Tout en maintenant des contrôles stricts à l'entrée en France, les droits des étrangers déjà installés dans notre pays ont été renforcés par l'élargissement des catégories inexpulsables et la prise en compte de la situation personnelle des intéressés.

• Réforme de l'interdiction du territoire français (TTF). Cette peine complémentaire et facultative, qu'on appelle communément "double peine", ne sera désormais plus applicable à l'encontre des étrangers ayant des liens étroits avec la France s'ils sont condamnés pour "petits deals". En revanche, les gros trafiquants, notamment ceux impliqués dans le blanchiment de la drogue sont exclus de cette protection, conformément à notre volonté de lutter efficacement contre les grands pourvoyeurs de drogue.



Yvette Roudy, cinq ans de lutte à la tête du ministère des Droits des femmes.

Droits des femmes

Les femmes ont obtenu les moyens, à l'initiative d'Yvette Roudy, ministre en 1981, de faire respecter leurs droits : dans leur profession (loi de 1983 sur l'égalité professionnelle), au sein du couple (élimination de la notion de chef de famille par la loi de finances 1983, réforme des régimes matrimoniaux : loi de 1985), dans le libre choix de la maternité (remboursement de l'IVG : loi de 1982).

Fin 1991, le premier ministre, Edith Cresson, décida de rembourser les deux pilules Microval et Trinordiol portant ainsi le marché des pilules remboursées de 50% à 70%.

En décembre 1991, l'Assemblée nationale adopta un amendement, réprimant le harcèlement sexuel dans le nouveau Code pénal. Une loi relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail fut adoptée en octobre 1992. Le droit des femmes à une maternité librement maîtrisée a été rendu effectif par :

• la loi autorisant la publicité pour les contraceptifs ;

• la contraception accessible aux mineurs sans autorisation des parents...

Les associations luttant contre les violences familiales se voient reconnaître, par la loi du 12 juillet 1990, le droit de se porter partie civile.

Audiovisuel

Suppression du monopole de programmation, création des radios locales privées et de nouvelles chaînes de télévision. Mise en place d'une instance indépendante de contrôle et de régulation (la Haute Autorité de l'audiovisuel). Adoption d'une loi sur

Coll. Fondation Jaurès

les droits d'auteur. Un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a été institué par la loi du 17 janvier 1989.

Justice

Entre 1981 et 1986, la gauche a jeté les bases d'une politique judiciaire respectueuse des citoyens, consciente, moderne et solidaire : indemnisation des victimes d'infractions, meilleur accès à la justice grâce au relèvement du plafond de l'aide judiciaire (+ 30% de bénéficiaires), assistance immédiate aux victimes, modernisation de l'institution judiciaire.

La réforme de l'aide judiciaire propose un dispositif simplifié et efficace visant à :

- élargir l'aide juridictionnelle totale ou partielle de façon à ce que toute personne dont le revenu ne dépasse pas 1 SMIC ou 1,5 SMIC puisse bénéficier devant toutes les instances de l'aide d'un avocat ;
- organiser les initiatives déjà existantes pour donner à tous la possibilité de bénéficier du conseil juridique gratuit et d'un soutien au cours de procédures non juridictionnelles.

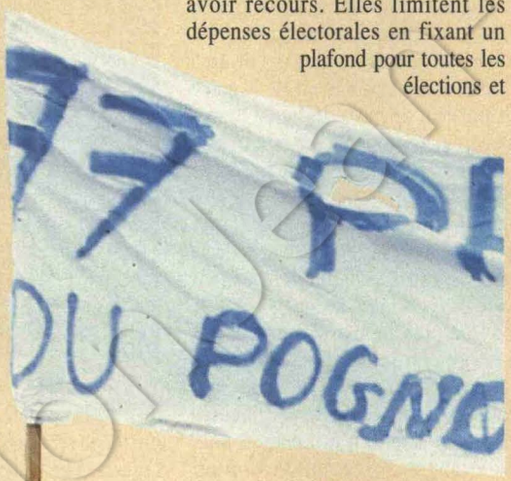
Sécurité

La loi-programme du 7 août 1985 a porté pour l'essentiel sur la modernisation de la police. Ainsi, 10.000 emplois de policier ont été créés en deux ans. Les socialistes ont aussi développé l'îlotage. Ils ont également innové : opérations "anti-été chaud" dans les banlieues, création des conseils communaux de prévention de la délinquance, recherche de solutions de rechange à la détention comme l'institution des travaux d'intérêt général.

Les premières mesures de lutte contre les fléaux tels que l'alcoolisme au volant ou le trafic organisé de stupéfiants ont pu être lancées. Répression nationale et internationale du trafic de véhicules volés, de l'alcoolisme au volant, de la conduite dangereuse pour les personnes (loi du 10 juillet 1989 instaurant le permis à points). Un processus de dépénalisation de l'émission de chèques sans provision (loi du 19 décembre 1991) compatible avec la nécessité de faire du chèque un instrument de paiement à nouveau fiable a été mis en place. Des sanctions pécuniaires progressives sont prévues.

Transparence de la vie publique

Transparence des marchés financiers (loi du 2 août 1989) : les pouvoirs de la Commission des opérations de bourse (COB) sont renforcés, l'exercice de la profession de gérant de portefeuilles réglementé et la transparence des transactions sur le marché des actions assurée.



Lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue (loi du 12 juillet 1990) : ce texte organise la participation de tous les établissements financiers à la lutte contre le blanchiment, notamment en autorisant, dans certaines circonstances, la levée du secret bancaire.

Contrôle des marchés publics (loi du 3 janvier 1991) : cette loi crée une mission interministrielle d'enquête dotée de larges prérogatives et institue le délit de favoritisme. Or outre, les règles de publicité des procédures et de mise en concurrence sont étendues à de nouveaux marchés.

Lois du 15 janvier et du 10 mai 1990 : elles font disparaître les pratiques de financement occulte auxquelles tous les partis avaient dû avoir recours. Elles limitent les dépenses électorales en fixant un plafond pour toutes les élections et en réglementant les opérations de propagande, clarifient le financement des activités politiques, notamment par un encadrement plus strict des dons, ainsi que par l'obligation de créer une association de financement pour les partis. Elles renforcent les contrôles (création de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques) et les sanctions.

Loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques (1992). ■





LES PROPOSITIONS DU PS

Le contrat-programme du PS prévoit de mieux protéger les citoyens et d'accorder de nouvelles garanties. Il réaffirme le droit à la sûreté des biens et des personnes par la poursuite de la politique de prévention et de répression. Il se prononce pour un développement de la politique de coopération européenne en matière de sécurité aux frontières, pour une simplification et une amélioration du fonctionnement de la justice par la création des procédures de conciliation, d'arbitrage et de médiation. Il propose également un renforcement des garanties de l'indépendance des magistrats et une réforme de la Haute Cour.

En matière de démocratie, il souhaite la mise en œuvre de la réforme des institutions proposée par François Mitterrand visant notamment à promouvoir un meilleur équilibre des pouvoirs en renforçant le rôle du Parlement, à contrôler plus directement l'activité gouvernementale et à généraliser l'évaluation des lois et des règlements, à étendre les droits des citoyens en leur permettant de saisir le Conseil constitutionnel et en élargissant le champ du référendum.

Le PS est favorable à la réactualisation de la liste des incompatibiltés entre un mandat électif et certaines activités professionnelles en l'étendant notamment aux métiers de la promotion immobilière. Enfin, il souhaite faciliter l'accès de tous aux fonctions électives en garantissant les moyens du retour à l'activité professionnelle, notamment pour les salariés du secteur privé.

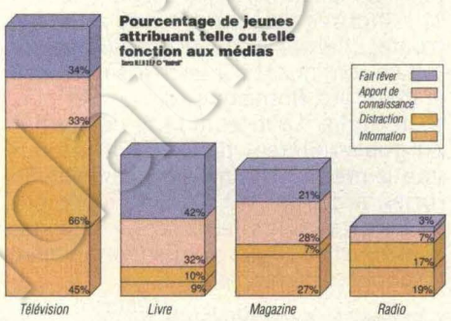
◆



les jeunes aiment bien la lecture, peu les livres

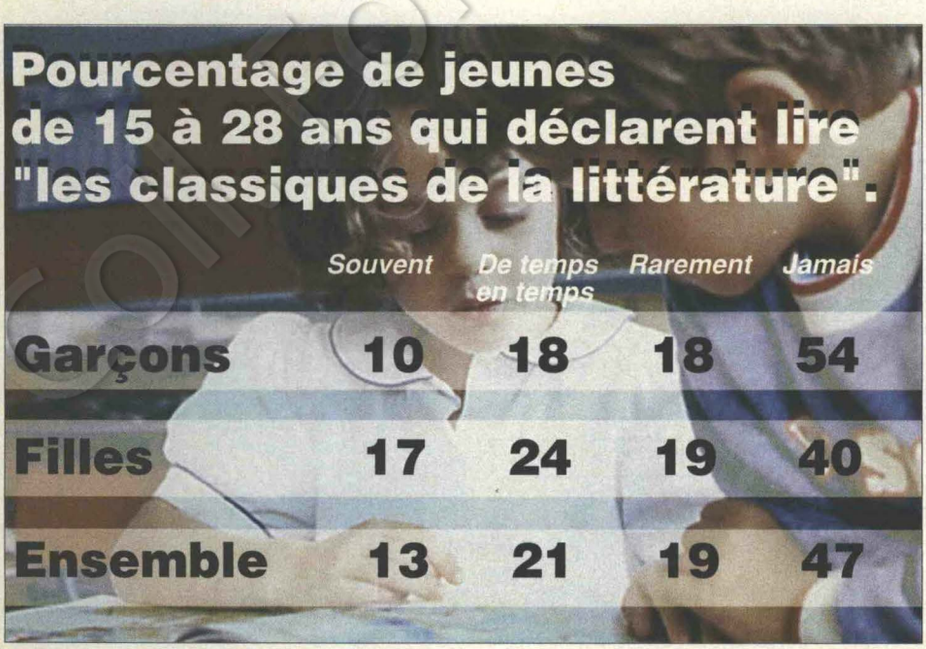
Version optimiste : les jeunes lisent de plus en plus. Version pessimiste : la littérature a de moins en moins la cote. Les jeunes lisent, mais tout autre chose que des livres. Dans un rapport au ministre de l'Education nationale (1), le sociologue François de Singly découvre ces lecteurs du troisième type.

Haro sur les idées reçues. Les jeunes lisent. Et beaucoup : deux heures vingt en moyenne chaque week-end. Réjouissant ? Moins qu'il n'y paraît car l'enquête, originale, de François de Singly s'intéresse à l'ensemble des activités de lecture, romans mais aussi revues, manuels, polycopiés, bandes dessinées, catalogues, écrans d'ordinateur, minitel, mots croisés... Conclusion : la démocratisation de l'école entraîne une incontestable progression de la lecture mais le livre en profite peu, la littérature encore moins. Seuls 3% des 15-18 ans déclarent ne pas lire du tout mais ceux qui ne lisent pas de livres sont cinq fois plus nombreux. Entre 1967 et 1988, les enfants de cadres, gros lecteurs, sont passés de 62% à 21% (de 21% à 19% chez ceux d'ouvriers). Nos grands monuments littéraires s'effondrent : seuls 28% des 15-28 ans connaissent l'auteur du "Grand Meaulnes" et "Cyrano de Bergerac" arrive à égalité avec "La Bicyclette bleue". "Il y a une ambiguïté dans le débat sur la lecture, observe François de Singly. Quand certains affirment que les jeunes doivent lire, ils sous-entendent en réalité qu'ils doivent lire des livres, et encore, seulement de bons livres, voire des livres classiques."
Autre idée reçue à éliminer : les jeunes ne savent plus lire. Ce ne sont pas les difficultés en lecture qui font que les jeunes ne lisent pas de livre. 15% des meilleurs en français n'ont lu aucun ou peu de livres dans les mois précédant l'enquête alors que 26% des élèves les plus faibles déclarent en avoir lu beaucoup.



Pour les jeunes, la télévision est non seulement plus distrayante mais aussi plus instructive que les livres.

Les classiques n'ont pas la cote. Les filles marquent une nette avance sur les garçons.



Pourcentage de jeunes de 15 à 28 ans qui déclarent lire "les classiques de la littérature".

	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
Garçons	10	18	18	54
Filles	17	24	19	40
Ensemble	13	21	19	47

RETROUVER LE TEMPS LONG DU ROMAN

Pour se détendre, les jeunes préfèrent de loin au livre (9%) sortir (27%), regarder la télé (27%) ou écouter de la musique (21%). "Ça prend trois minutes, une chanson. Et il dit tout dedans. Tu prends un bouquin, il y a trois cents pages et t'en as pour trois mois", explique une élève de BEP comptabilité. Qui exprime inconsciemment ce qui se cache derrière le "désamour" du livre : la victoire de la vitesse sur le temps. Aujourd'hui, les rêveurs sont pressés et, calculé en sentiment-minute, un feuilleton télé est plus performant qu'un roman. Comment, dans un monde au rythme de clip, nos accros du petit écran, branchés ordinateurs et Nintendo, pourraient-ils, entre cours de judo et série américaine, trouver les longs après-midi solitaires propices au temps lent de la lecture ?
Comment leur faire lire plus de romans ? Les raisons qui font qu'un enfant lit sont complexes. Il ne suffit pas d'être enfant de cadre supérieur pour être un gros lecteur et tous les enfants d'ouvriers ne sont pas étrangers au livre. Les non-lecteurs ont au moins deux points communs : ils regardent la télévision après dîner et ils ne fréquentent pas régulièrement une bibliothèque. A cet égard, la politique de Jack Lang en faveur de la lecture publique a joué un rôle fondamental : 83% des élèves inscrits dans une bibliothèque lisent au moins un livre par mois contre 35% des non-inscrits. Les recommandations ministérielles -retour aux grandes œuvres, lecture à voix haute dans les classes, réhabilitation de la récitation-, peuvent contribuer à la redécouverte de la littérature. Reste que, dans une société aux rythmes frénétiques, qui ne sait plus la douceur du temps qui s'écoule, où même le rêve doit être utile, on ne voit pas par quel miracle les jeunes redécouvriraient le bonheur du temps long de la lecture.

Patricia Jaffray

(1) "Les Jeunes et la lecture", "Dossier éducation et formations", n°24, ministère de l'Education nationale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

le poids de l'ONU dans la balance

Les deux coprésidents de la conférence de Genève, Lord Owen et Cyrus Vance, n'ont pu obtenir, sur leur plan de paix, l'accord général des trois parties belligérantes en Bosnie-Herzégovine.

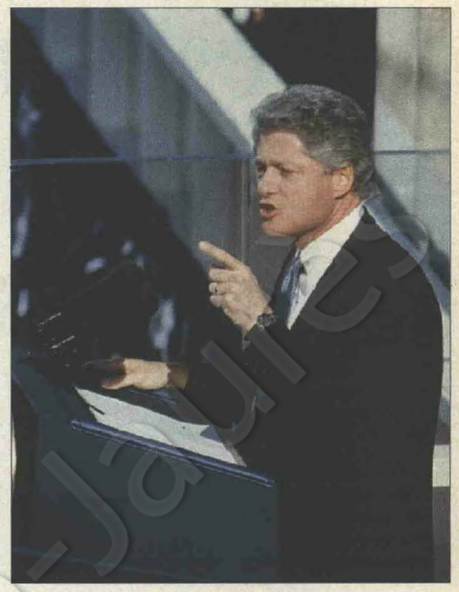
Persuadés d'avoir imaginé le seul compromis possible, ils attendent du Conseil de sécurité des Nations Unies qu'il leur donne raison et impose sa solution sur le terrain. Ils sont, certes, assez avisés pour savoir que les Serbes de Karadzic persisteront à vouloir relier entre elles les trois provinces qu'ils leur ont attribuées, afin de les réunir ensuite à la Serbie, et que les Bosniaques ne peuvent souscrire à un projet qui les condamne à disparaître en tant que peuple constitué sur un territoire. Mais ils comptent que les premiers finiront par admettre qu'il leur faut prendre patience pour réaliser leurs objectifs et que les seconds comprendront que, faute de soutien extérieur, leur résistance aux forces conjuguées des Serbes et des Croates soutenus par leurs tuteurs respectifs, Milosevic et Tudjman, est vouée à l'échec.

Cette vision réaliste de la situation et de la politique à mener en Bosnie-Herzégovine se trouverait confortée par une réévaluation des responsabiltés de chacun dans la poursuite de la guerre. Ajoutée à d'autres signes, la conclusion des discussions de Genève pourrait ainsi amener à établir une nouvelle échelle de culpabilité des trois protagonistes du conflit. Selon celle-ci, les Croates apparaîtraient comme les meilleurs pour avoir signé tout ce qui leur était proposé, les Serbes en progrès parce qu'ils ont presque tout accepté et les Bosniaques, obstinés dans leur refus, comme les mauvais élèves de la classe. Ce serait évidemment oublier -outre l'offensive intempestive de l'armée de Tudjman en Krajina- que les nationalistes croates ont vu leurs vœux comblés par la reconnaissance de leur droit de dominer plus du quart de la Bosnie-Herzégovine. Oublier aussi que les "sacrifices" demandés aux extrémistes serbes leur laissent des avantages décisifs et de belles perspectives, tandis que les Bosniaques, et notamment les Musulmans, principales victimes de l'épuration ethnique, se trouvent acculés à choisir entre la résistance et une forme déguisée de capitulation.

La principale critique adressée au plan Vance-Owen est en effet qu'il cautionne la division et l'épuration ethnique de la Bosnie-Herzégovine et qu'une paix obtenue sur cette base ne pourrait être que précaire et dangereuse par l'encouragement qu'elle offrirait à tous les ultranationalistes de la région et d'ailleurs.

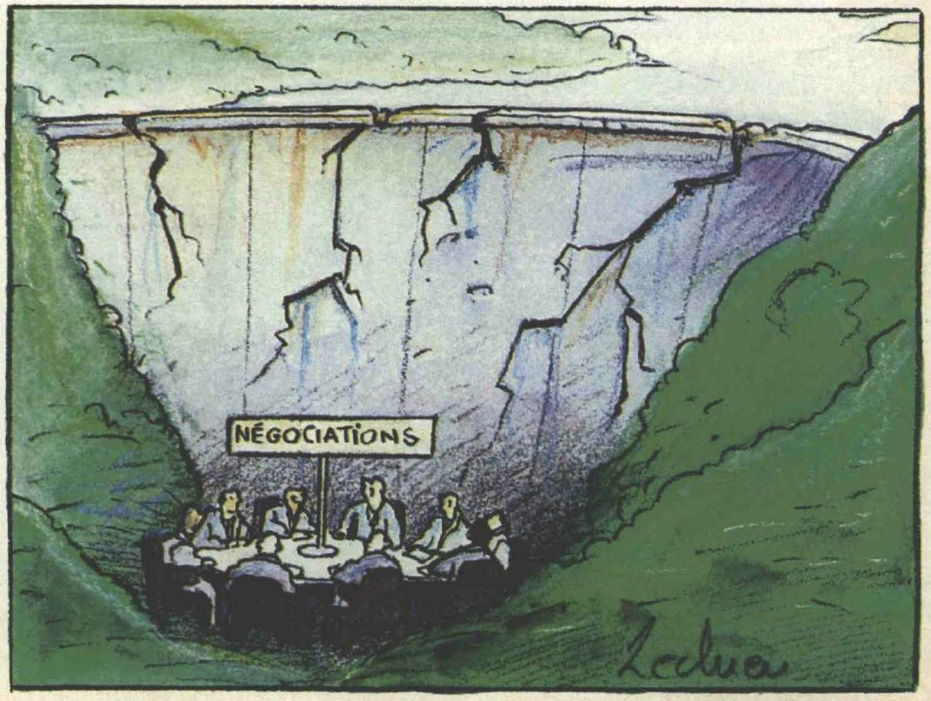
Le Conseil de sécurité et la nouvelle administration américaine, qui ne cache pas ses réserves à l'égard de la solution Vance-Owen, se trouvent dès lors placés devant le choix entre trois options ou même quatre : reprendre la formule qui a échoué à Genève et l'imposer aux Bosniaques ; réviser la carte des provinces pour en supprimer le caractère ethnique et l'imposer aux extrémistes serbes et croates ; laisser la guerre se poursuivre, soit en continuant d'interdire, soit en permettant aux Bosniaques de s'armer pour se défendre. La récente prise de position du gouvernement de Boris Eltsine qui, sous la pression des milieux conservateurs russes, a déclaré son hostilité à l'emploi de la force contre les Serbes, complique mais ne change pas fondamentalement les données du problème.

Maurice Lazar



Clinton : des réformes qui dérangent

Les conditions de l'arrivée au pouvoir de Bill Clinton, sont difficiles. Malgré une croissance assez forte, la situation n'est pas bonne. Le déficit budgétaire est plus important que prévu. Celui du commerce extérieur perdure, malgré la baisse du dollar. Les taux d'intérêt, déjà très bas, ne laissent qu'une faible marge de manœuvre.



Rien d'étonnant, donc, si les premières réformes annoncées ne coûtent rien. Elles n'en sont pas moins importantes. Le droit à l'avortement va enfin devenir une réalité pour plusieurs millions de femmes pauvres. La pilule française RU 486 va enfin être mise en vente. Les homosexuel(le)s vont sans doute pouvoir entrer dans l'armée sans avoir besoin de mentir. Les réactions à cette dernière mesure, qui ne sera appliquée que progressivement, ont été violentes. Il est intéressant, à ce propos, de remarquer que les objections avancées (atteinte au moral des armées, etc.) sont les mêmes que celles évoquées lorsque on a aboli la ségrégation contre les Noirs, puis contre les femmes...

Un plan de réforme de la Sécurité sociale, allant dans le sens d'une meilleure couverture pour les pauvres tout en freinant l'emballement global des dépenses de santé, doit être préparé dans les prochains mois. Le fait qu'Hillary Clinton, militante des droits des enfants et juriste de renom, ait été désignée pour présider le groupe de travail a été diversement apprécié. Mais une petite majorité d'Américains a approuvé cette décision, estimant plutôt sympathique l'image d'un couple moderne où la femme, puisqu'elle est compétente, joue un rôle actif.

Sur le plan économique, Bill Clinton dont les tendances protectionnistes viennent de se manifester dans le domaine de l'acier, est plus prudent. Il vient cependant de proposer un programme de relance économique à court terme de trente-et-un milliards de dollards. La réduction du déficit devient enfin prioritaire, au grand soulagement des partenaires économiques des Etats-Unis. On ne parle plus de réduire les impôts, comme l'aurait voulu la démagogie reaganienne, mais d'augmenter la taxe sur les carburants, une des moins chères au monde, ce qui permettra de diminuer le déficit et aura des effets positifs sur l'environnement et la balance énergétique.

En politique étrangère, enfin, la première personnalité reçue par Bill Clinton, le premier jour de sa présidence, a été Nelson Mandela. Il a clairement signifié, par ce geste, sa volonté de mettre le combat contre l'apartheid, la ségrégation raciale et la lutte pour la démocratisation du continent noir au premier rang de ses préoccupations. Pour les dictateurs africains qui pensaient que l'éventuelle arrivée au pouvoir de la droite en France, en mars prochain, leur permettrait de rester au pouvoir, l'avertissement est là. Les Etats-Unis vont s'engager, plus activement qu'avant, dans la lutte pour la démocratie en Afrique. Les jours de Mobutu, Eyadéma et consorts sont peut-être comptés et J. Savimbi, en Angola, ferait bien de recalculer ses risques. Pour les militaires au pouvoir en Haïti, les actuelles négociations sont probablement celles de la dernière chance. Espérons qu'ils la saisissent.

A l'égard de la Chine communiste, gageons que la question des droits de l'homme viendra enfin sur le devant de la scène. Cela ne veut pas dire que la nouvelle administration sera dogmatique : les déclarations du nouveau président sur l'Irak étaient empreintes de bons sens, car la fermeté à l'égard de Saddam Hussein doit s'accompagner de la recherche d'une solution raisonnable à l'impasse actuelle. De même, un débat a enfin lieu dans l'administration pour savoir si la meilleure façon de faire tomber la dictature castriste ne serait pas de... mettre fin à l'embargo américain.

Bref, il n'y aura certes pas de "grand soir" à Washington. Qui croit encore au grand soir ? Mais il y aura une politique de réformes et de réévaluations dont les Etats-Unis avaient besoin.

Axel Queval



BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

■ "Plus jamais ça". En Allemagne, dans plus d'une trentaine de villes, les Allemands ont défilé par centaines de mille, bougies à la main, pour défendre les valeurs de la démocratie et crier leur haine du nazisme renaissant. 60 ans après l'accession d'Hitler au pouvoir, marquée, elle aussi par une manifestation, les deux défilés, heureusement, ne se ressemblaient pas.

■ **Premier conseil des ministres européen présidé par le Danemark et pour la première fois télévisé (en partie). Programme chargé : guerre dans l'ex-Yougoslavie, GATT, récession, affaire Hoover et aussi examen des candidatures de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. Un difficile chantier s'ouvre, alors que la ratification du traité de Maastricht n'est pas achevée.**

■ Jacques Delors demande la réunion d'un sommet extraordinaire des pays industrialisés en avril pour "sortir de la crise mondiale" et lutter contre le chômage.

■ **Au Cambodge, les forces armées du gouvernement de Phnom Penh ont lancé une offensive contre les Khmers rouges pour s'emparer de leurs quartiers généraux.**

■ Le gouvernement israélien a décidé de rapatrier une centaine des quelque 400 Palestiniens expulsés au Liban, le 17 décembre 1992. Rejeté par les intéressés, ce compromis est le fruit des pressions qu'ont exercé les Etats-Unis pour éviter les sanctions de l'ONU contre Israël. Ytzhak Rabin espère la remise en route du processus de paix, bien que Fayçal Husseini exige l'application préalable de la résolution 799.

TOGO ET ZAIRE

à chemins parallèles, désastre similaire

Lomé et Kinshasa, terrorisées par les exactions et les pillages de militaires, déchirées par des scènes d'exode vers les pays voisins, payent le refus de leurs dirigeants de laisser fonctionner les institutions légitimes de leurs pays, mises en place dans le cadre de transitions démocratiques.

Douloureuse communauté de destin ! Le Zaïre, depuis 1965 ; le Togo, depuis 1967, ont vécu jusqu'en 1991 plus d'un quart de siècle de plomb sous l'œil complaisant des bailleurs de fonds. Au nom de l'authenticité, les deux "guides de la nation", Mobutu et Eyadéma, ont fondé leur pouvoir sur des gardes ou divisions spéciales présidentielles tribalisées et des partis uniques, alimentés par une gabegie qui a précipité les catastrophes économiques. Depuis l'ouverture des conférences nationales, arrachées par la rue, le 8 juillet 1991 à Lomé, le 7 août à Kinshasa, les présidents togolais et zaïrois n'ont cessé d'engager, tout en les désavouant ou les disculpant officiellement, des corps militaires d'élite pour mater les populations civiles, empêcher le fonctionnement des assemblées de transition (Hauts Conseils de la République), paralyser l'action des nouveaux premiers ministres et des gouvernements.

LA LOI DU CANON

Ces scénarios parallèles ont abouti à un blocage politique depuis plus de deux mois dans les deux pays où les forces démocratiques, en dépit de leur volonté de composer, se trouvent soumises à la loi du canon.

Avec le temps, les appels au dialogue lancés par la communauté internationale, en particulier la France, pour relancer les processus démocratiques ont pris un caractère incantatoire, particulièrement exaspérant, car il était évident que les deux présidents ne respectaient pas les règles du jeu démocratique et n'avaient pour seul but que de maintenir leur ordre ancien, à peine aménagé.

Aujourd'hui, la France et l'Allemagne, proposent aux parties togolaises une table ronde, à Strasbourg, à partir du

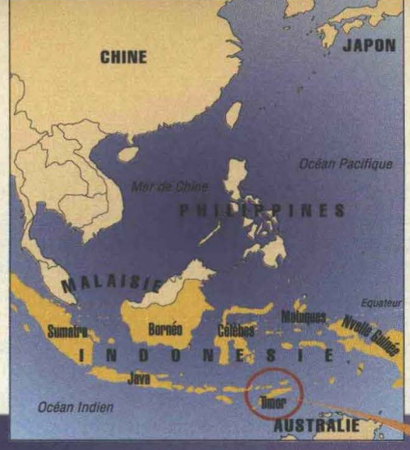
5 février. Cette première initiative politique hors des frontières du Togo, prise par les deux anciennes puissances coloniales, et que le Parti socialiste appelait de ses vœux depuis des mois, vient bien tard, après le mitraillage d'une manifestation pacifique à Lomé, le jour même de la visite de la mission franco-allemande des ministres Debarge et Schaeffer. Paris a aussi tardé à suspendre, le 30 octobre 1992 seulement, son importante coopération militaire après une dizaine de tentatives de déstabilisation par l'armée togolaise. A la différence des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Communauté européenne, la France n'a pas suspendu sa coopération économique et dispose là d'une capacité de pression qu'il est indispensable de faire jouer dans les plus brefs délais. Le langage de la fermeté ne suffit plus. C'est de la clarté de ses actes que dépend l'image de la France en Afrique. Le président Mitterrand ne soulignait-il pas lui-même, en juin 1990, à La Baule, le caractère universel de la démocratie ?

LE DROIT D'INGERENCE EN DERNIER RECOURS

Au Zaïre, malgré les pressions extérieures (la France et la Belgique ont suspendu toute coopération autre qu'humanitaire dès octobre 1991), le maréchal Mobutu plonge son pays aux immenses ressources dans l'anarchie politique, s'offrant le luxe dérisoire de provoquer la communauté internationale, la Belgique en premier lieu, et de donner aux pyromanes de sa division spéciale présidentielle qui règnent à Kinshasa l'image de pompiers. Si les garanties d'une solution politique favorable à la démocratie ne sont pas obtenues sous l'égide et l'autorité de la communauté internationale, le droit d'ingérence pour raison humanitaire restera le seul recours.

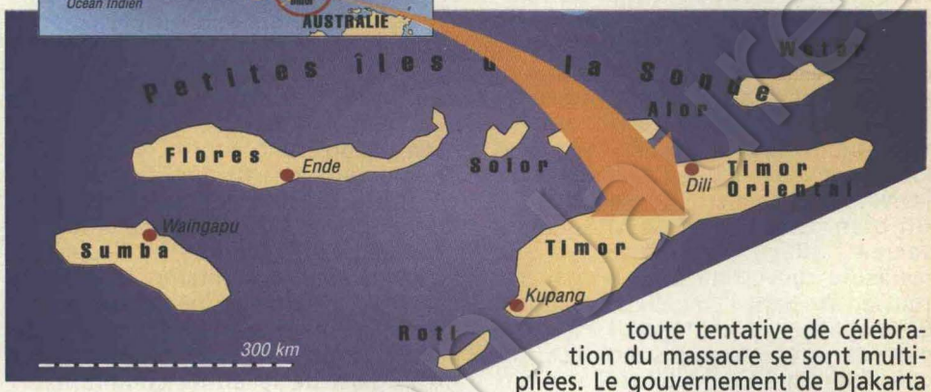
Guy Labertit





TIMOR

comment construire la paix ?



Parmi les microconflits qui agitent à intervalles réguliers l'Asie du Sud-Est, l'occupation indonésienne de la partie orientale de l'île de Timor, ancienne colonie portugaise, constitue une des crises les plus sanglantes qui soit.

Mais la résistance, aussi légitime soit-elle, est réduite à quelques centaines de guérilleros mal armés et se cachant dans les montagnes du centre de l'île. Aussi l'arrestation récente du dirigeant de la résistance, José Xanana Gusmao, après dix-sept années de lutte clandestine, ne fut pas une surprise. Bien qu'évoluant sur un espace territorial très réduit et disposant de moins de 200 hommes en armes, Gusmao demeure la figure de proue des mouvements d'opposition et l'un de ses dirigeants les plus modérés. Charismatique et mythique, ce fils d'instituteur incarne, avec l'archevêque catholique de Dili, l'opposition à l'occupation indonésienne, dont la brutalité a causé la mort de plus de 100.000 personnes depuis 1975. Responsable, dès 1981, du tournant idéologique de la résistance qui abandonna la rhétorique marxiste-léniniste et lança un mouvement non violent de contestation, Gusmao peut être un partenaire de paix pour les Indonésiens. Reste à savoir comment construire la paix et définir le cadre d'un pouvoir légitime, même si, dès 1982, des contacts officiels ont existé entre les belligérants.

Depuis la tenue du sommet des pays non alignés, en septembre 1992, en Indonésie, et la perspective de la commémoration de "l'incident de Dili" (1), le territoire connaît une nouvelle vague de terreur. Les arrestations préventives, les intimidations afin de décourager toute tentative de célébration du massacre se sont multipliées. Le gouvernement de Djakarta n'est pas ouvert aux concessions, comme le montre l'intransigeance des négociations entre l'Indonésie, puissance occupante, et le Portugal, puissance tutélaire. Depuis les "événements" de 1991, l'accès au territoire est à nouveau strictement réglementé et les fidèles catholiques se voient signifier de ne pas se rendre dans les églises. Toutefois, le dernier coup de filet, s'il a provoqué quelque émotion à l'étranger (Australie, Portugal), n'a suscité que des manifestations de faible ampleur sur le territoire. Connaissant les méthodes expéditives des militaires, l'Indonésie n'en est pas moins sous surveillance. Le 24 novembre 1992, le président François Mitterrand a exprimé à son homologue indonésien les inquiétudes de la France au sujet des conditions de détention et, plus largement, le respect des droits de l'homme, sur l'ensemble de l'archipel. Le libre accès aux prisonniers doit être assuré mais l'embrigadement et le contrôle social généralisé, s'appuyant sur un réseau de sécurité militaire aux ramifications territoriales très poussées, augure mal de l'avenir.

Au-delà du démembrement quasi général du mouvement, l'arrivée en masse de populations nouvelles, javanaises et bugis, sur le territoire timorais, dans le cadre du programme national de transfert de population, risque de relancer une opposition déterminée et alimenter la rémanence des combats. Selon toute vraisemblance, on peut redouter que les choses demeurent en l'état, à moins que l'opinion publique internationale ne se mobilise pour ce que Gabriel Defert vient de qualifier, dans son livre sur Timor-Est, de "génocide oublié" (2).

François Guilbert

(1) Les dits incidents du 12 novembre 1991 ont fait plus de deux cents morts quand des militaires ouvrirent le feu sur une procession mortuaire tournant à la manifestation politique.

(2) G. DEFERT : ***"Timor-Est : droit d'un peuple et raisons d'Etats".***
L'HARMATTAN, *1992, 323 p.*

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre, à son épouse restée sur ses terres

les mains de Fatma et les têtes de Turc

...

Ma douce,

Voilà que le chevalier Jean-Marie de La Teigne s'en va proclamant sur d'immenses placards et à son de trompe à tous les carrefours qu'il a les mains propres et la tête haute. Lui qui, jadis, fit main basse sur une cassette et cria à tue-tête que c'était bien de main morte -il en donnait sa tête à couper, en mettait sa main au feu et pouvait le jurer sur sa propre tête- a oublié que jeux de mains sont jeux de vilain à faire dresser les cheveux sur la tête des honnêtes gens. Ses hommes de main, qui sont de fortes têtes, n'hésitent point à lever la main sur les gazetiers à cause qu'ils auraient des têtes à gifles. Et quand ses gens de basse main, têtes rasées, hommes à toutes mains, qui ont la tête près du bonnet, en viennent aux mains à ne plus savoir où donner de la tête, on voit bien que les mains du chevalier Jean-Marie de La Teigne lui démangent et qu'il prendrait volontiers leur tête. Mais il croit s'en sortir en s'en lavant les mains et en leur lavant la tête.

Ce qu'il hait avant tout, ce sont mains de Fatma et têtes de Turc. Il porterait bien la main sur eux pour leur rompre la tête. Il est vrai qu'autrefois il n'y alla pas de main morte avec ceux dont la tête ne lui revenait pas et les faisait manger dans sa main en leur tapant sur la tête. Main de sang dans un gant de fer.

On disait de Goering que vous deviez compter vos doigts après qu'il vous avait serré la main de peur qu'il vous en manquât quelques-uns. Avec notre chevalier, il faut prendre garde à sa tête. Mais il est vrai que ce sont gens de même main, deux têtes sous même bonnet. Il aura beau faire des pieds et des mains et se mettre martel en tête, on sait bien que la main obéit toujours à la tête. Quand un homme de main frappe un gazetier sur la tête ou est pris la main dans le sac, il ne faut point se mettre en tête d'arrêter cette basse main mais bien s'en prendre à la tête.



Et, ma douce, vous savez comme moi que qui montre mains trop propres cache souvent conscience noire et qui trop haut lève la tête finit souvent la queue basse.

Quant à nous, ma douce, ce sont choses que nous n'avons point à redouter.

p.c.c. Jean Guiloineau



VIRGIL TANASE

C'est Byzance !

La trace de Byzance dont la sève coule encore dans nos civilisations qui en sont héritières.

"Les circonstances qui m'amenèrent en Asie centrale au début de 1989 auraient été parfaitement impensables, un ou deux ans plus tôt. J'étais là parce que de miens bienfaiteurs de Washington m'y avaient envoyé, avec la complicité de leurs anciens adversaires de Moscou. Avec, pour seule obligation de ma part, de soumettre un rapport sur la géographie de la région après l'avoir visitée un mois ou deux." Drôle de géographe, ce Geoffrey Moorhouse, qui signe *"Le Pèlerin de Samarcande" (1)*, un livre de voyage où le talent de l'écriture s'ajoute à l'intelligence du regard.

Tania Velmans, historienne de l'art et directeur de recherche au C.N.R.S., part, elle aussi, vers un Orient, plus proche celui-ci. Elle en tire bénéfice pour écrire *"L'Embarquement pour Byzance" (2)*. "On oublie trop souvent, explique-t-elle, que l'art occidental est directement concerné par la tradition byzantine sans laquelle les renaissances carolingienne et "ottonienne" n'auraient pas eu lieu, le roman et le gothique auraient été différents, Venise ne serait pas Venise et l'Italie du sud, avec la Sicile, aurait été privée d'un important patrimoine culturel."

Les deux ouvrages, au demeurant différents tant l'un est porté vers l'observation immédiate, l'autre vers l'étude d'une civilisation disparue, finissent par se ressembler : l'élégance d'un style qui rend la lecture si agréable, une même attention pour les détails de la vie quotidienne où l'on reconnaît la trace des mouvements profonds d'une civilisation. Finalement, un même amour pour les œuvres où les peuples enferment la clef de ce qui les fait vivre, leurs raisons d'être au monde.

Geoffrey Moorhouse regarde tantôt les fidèles dans une église orthodoxe, tantôt les montagnes qui abritent Alma-Ata ne laissant qu'une mince ouverture vers la steppe, suffisante pour donner naissance à un certain esprit où la tentation du lointain se mêle à une vocation religieuse. Il suit la route de la soie et découvre la débâcle militaire soviétique en Afghanistan. Il emmène son lecteur à Merv où, selon une tradition, Schéhérazade aurait inventé les récits des "Mille et une nuits". La mosaïque étonnante des populations habitant l'Asie centrale soviétique se découvre avec ses traditions, ses appréhensions d'aujourd'hui, ses souffrances des dernières décennies. On comprend mieux l'âme de ces populations pour lesquelles l'histoire n'a pas encore la consistance pesante que nous connaissons en Occident, où le croissant de l'islam et l'étoile rouge de la révolution bolchevique se sont rencontrés pour engendrer un malaise qui n'a pas fini de troubler l'esprit des gens perdus entre des identités contradictoires, tous réunis de gré ou de force dans une forme d'existence commune. "Un peuple vivant, triste et gai, victorieux et douloureux, capable d'être aussi doux qu'aimable, secret qu'expansif ; un peuple que toutes ses tragédies passées n'avaient pas brisé, puisqu'il avait su les endurer courageusement en attendant l'aube d'une nouvelle résurrection."

Ce qui guide Tania Velmans de Ravenne à Salonique, d'Hydra à Skopje, d'Ohrid à Istanbul, c'est la recherche des vestiges de ce qui fut, pendant mille ans, le premier empire du monde, la trace de Byzance dont la sève coule encore dans nos civilisations qui en sont héritières. L'érudition se met au service des découvertes que fait le lecteur en compagnie de l'auteur dont le propos reste simple lorsqu'il explique l'origine d'un symbole, l'ordonnance d'une fresque, le pourquoi d'une architecture. Le tout mis au service d'une leçon de spiritualité : "Le Byzantin était préoccupé du surnaturel et du monde des essences. Le monde matériel n'avait pour le Byzantin que valeur de symbole ; considéré pour lui-même, il était ressenti comme illusoire. L'évidence était le spirituel, à l'inverse de ce qui domine nos mentalités d'aujourd'hui." En compagnie de Tania Velmans, le voyage devient initiation et invitation à reposer ces questions fondamentales auxquelles, depuis quelque temps, nous n'avons plus de réponse, mais qui demeurent, quand même, le fondement d'une existence digne de ce nom.

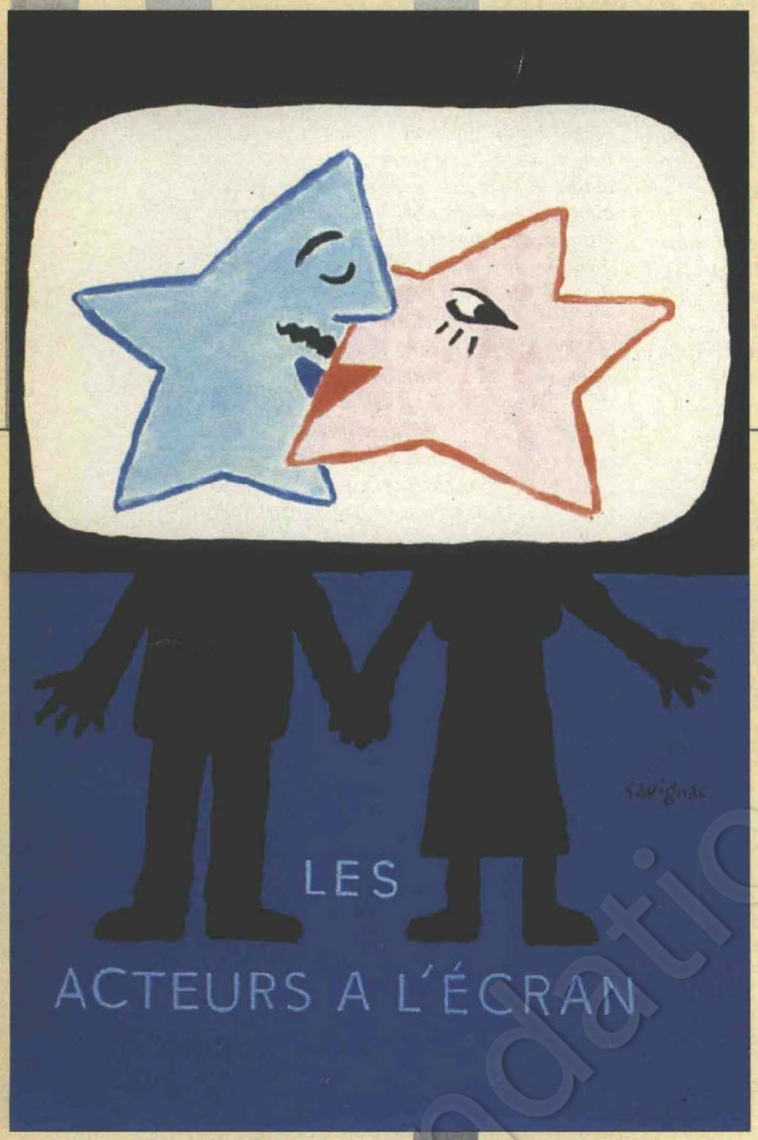


▲ *Icône de l'église Sainte-Sophie à Istanbul.*

(1) Phébus, 206 p., 118 F.
(2) Adam Biro, 240 p., 190 F.

Vendredi

45.56.78.56 / 78.57



LES ACTEURS A L'ECRAN

Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin du 1er au 14 février

Le festival fétiche du Club.
7ème édition.
Hommage à Pierre Dux, panorama du cinéma Tchéco-Slovaque avec Jiri Menzel, rencontres avec les acteurs et les réalisateurs... et Jerry Lewis en personne !

10 places pour nos abonnés.

- ***"La Petite Apocalypse"***, (avant-première), de Costa-Gavras, le 8/02 (Saint-Denis).
- ***"L'Opéra des gueux"***, (avant-première) de Jiri Menzel, le 9/02 (Saint-Denis).
- ***"Le Chien de Monsieur Michel"***, de Jean-Jacques Beineix, avec Yves Afonso et ***"Maine Océan"***, de Jacques Rozier, le 10/02 (Saint-Denis).
- ***"Une Chambre en ville"***, de Jacques Demy, avec Dominique Sanda, le13/02 (Aubervilliers).
- ***"Les Godelureaux"***, de Claude Chabrol, avec Bernadette Lafont, le 13/02 (Pantin).



MARIE-HELENE FERY CHANTE LE PARIS DES ANNEES 20

Théâtre du Tambour Royal, Paris, du 10 février au 13 mars

Entre le caf'conc et le music-hall, la chanson fantaisiste et réaliste des années 20.

"Où sont tous mes amants",
"C'est mon gigolo",
"Madame Arthur",
"Mon Légionnaire"...
Fréhel, Damia, Yvette Guilbert, Marie Dubas.

Nostalgie, quand tu nous tiens !

10 invitations pour nos abonnés du 18 au 21 février.

MANGANINNIE

Sortie le 3 février

1830, en Tasmanie (une île au sud de l'Australie). Les Anglais colonisent la région massacrant les aborigènes. Joanna, petite fille de colons blancs, a 6 ans. Elle suivra Manganinnie, seule de son groupe a avoir échappé à la tuerie. Commence alors une aventure étrange...

Un film de John Honey, d'après le roman de Beth Roberts.

Distribué par Cinéma Public Films.

30 places pour nos abonnés.



PIERRE PERRET

Palais des Rencontres, Château-Thierry (02), le 16 février

L'humour et la tendresse d'un vrai poète pour une de ses premières sorties en province après le Casino de Paris.

5 invitations pour nos abonnés.

Pour obtenir les places,
(1) 45 56 78 56 / 78 57

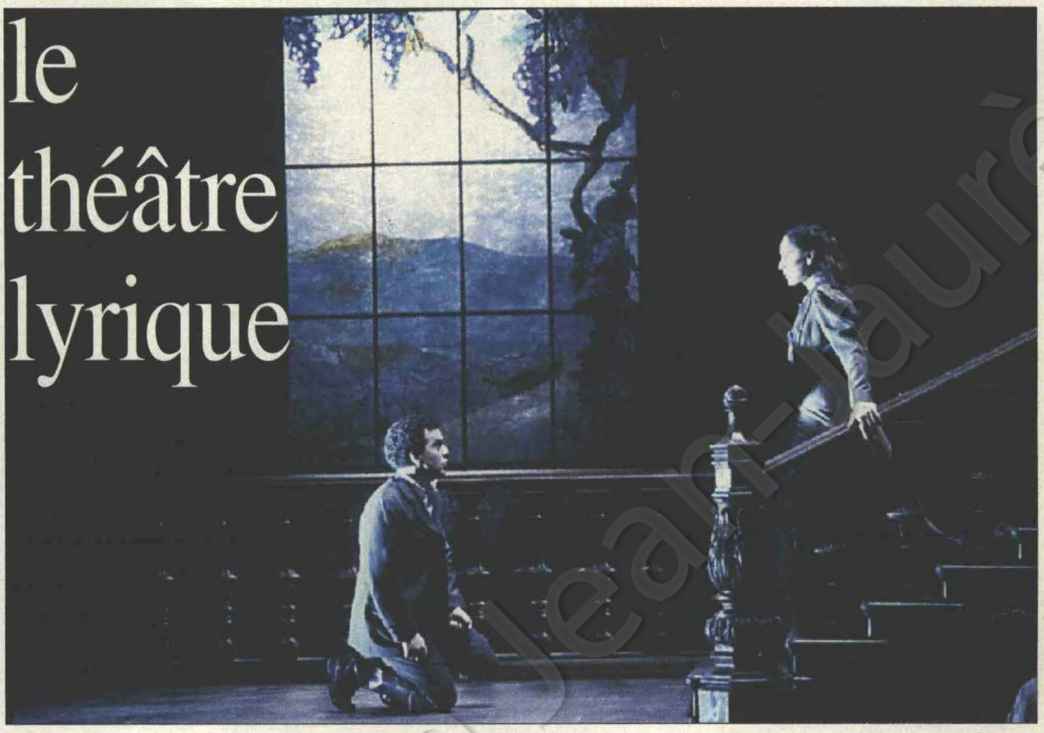
Pour connaître les programmes

- **Les Acteurs à l'écran :**
  ☎ (1) 48.20.99.20
- **Théâtre du Tambour Royal :**
  ☎ (1) 48.06.72.34
- **Pierre Perret : ☎ 23.83.65.07**
- **Cinéma Public Films : ☎ 44.91.91.24**

Collection Cinémathèque Française

"Ça coûte cher", s'exclamait, à regret, Pierre Mauroy au foyer de l'Opéra de Lille, le soir de la première de "Werther".

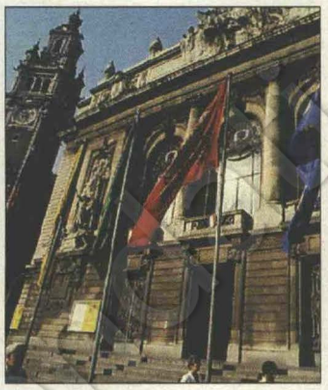
pour décentraliser le théâtre lyrique



Laurence Dale, Werther, et Béatrice Uria-Monzon, Charlotte.

Précisons, dès le départ, que cette reprise de l'opéra le plus romantique de Massenet a été un grand succès. Le mérite en revient pour une grande part au ténor anglais Laurence Dale, appelé au pied levé et qui a appris le rôle en trois semaines : Werther idéal, par son physique, son jeu, sa voix et sa vaillance. Il revient également à l'Orchestre national de Lille qui descendait pour la première fois dans la fosse d'orchestre de l'Opéra : sous la conduite de Jean-Claude Casadesus, la musique de Massenet est apparue dans toute son originalité et sa force (1).

Cette reprise de "Werther" illustre bien les difficultés que connaissent les scènes lyriques de région. Lille est doté d'un opéra magnifique, vaste et accueillant. Il y existe une tradition lyrique bien établie, un public nombreux et connaisseur. Pourtant, il y a trois ans, l'Opéra de Lille, théâtre municipal, avait dû interrompre son activité pour des raisons financières. La ville ne pouvait plus équilibrer son budget. Or, chacun sait qu'un théâtre lyrique doit être aidé : comme de nombreuses activités artistiques, il ne peut, d'aucune manière, parvenir, seul, à l'équilibre financier.



▲ L'Opéra de Lille, vaste et accueillant.

Cependant, il est impensable de laisser une agglomération d'un million d'habitants, une région de près de trois millions, sans un théâtre lyrique actif. Les lignes de TGV, le tunnel sous la Manche, le réseau d'autoroutes, sa situation géographique font de Lille une métropole régionale de plein exercice. Et l'Opéra de Lille décide d'entrebaîller ses portes : un "Werther" de qualité coproduit avec Barcelone et Bologne, trois accueils très brefs de production extérieure, ce sera tout pour l'année.

Pour faire davantage, il faut trouver des concours. Pierre Mauroy vient de signer une convention avec le Crédit local de France, France 3 et Air Inter. Mais il est clair, lorsque l'on a vu le travail réalisé sur place et la qualité de son résultat, que rien ne sera réellement possible sans un appui financier de la direction de la Musique. Vue de Lille, la masse des crédits et aides aux activités lyriques parisiennes (Bastille en tête) est disproportionnée, voire exorbitante. C'est un domaine où l'action dans le sens de la décentralisation que préconisait Jack Lang, ici même, dans notre précédent numéro, doit être impérativement renforcée, ne serait-ce qu'au titre de l'égalité de traitement. A Lille, une saison idéale serait composée de trois productions par an et de l'accueil d'une ou deux productions extérieures.

J.G.

(1) "Werther" sera donné, en version de concert, le 6/2 à Maubeuge et le 9 à Douai.



■ COMPRENDRE POUR APPRENDRE ■

Les ouvrages scientifiques se succèdent et ne se ressemblent pas. Extrêmement spécialisés, utilisant à qui mieux mieux un langage néologique alambiqué et de plus en plus hermétique pour le néophyte ou le dilettante, la plupart d'entre eux sont obscurs et rébarbatifs y compris pour les professionnels. A tel point que les journalistes scientifiques s'en inquiètent. Outre-Atlantique, les éditorialistes de "The Scientist" et de "Nature" ont posé le problème ; en France, "Science et vie" s'en fait l'écho. N'empêche que le snobisme du langage scientifique est une réalité. D'où un désintérêt du grand public pour des matières pourtant passionnantes. D'où une mévente croissante aussi bien dans l'édition que dans la presse. D'où une frustration certaine de l'amateur curieux qui, de peur de se sentir stupide, n'ose plus s'intéresser à des disciplines qu'il juge inaccessibles.

Erreur. Tout savoir est accessible pourvu qu'il soit bien expliqué. "La Science au présent" en est la preuve. Ni un dictionnaire ni une encyclopédie exhaustive -il s'adresse quand même à un public averti-, ce superbe ouvrage est un recueil d'articles courts et clairs signés des plus grands noms de la recherche. Une vue d'ensemble des connaissances récentes dans des matières aussi diverses que la supraconduction, les radiofréquences, la chimie interstellaire, les biomolécules, les quasi-cristaux, le psychisme animal, la fusion froide, les techniques de communication, le génie enzimatique, la fraude scientifique (eh oui !), l'aquaculture ou la surconsommation d'alcool -arrêtons là l'énumération pour n'en garder que l'extrême variété- étayée par de nombreuses illustrations aussi avenantes qu'explicites.

A cela s'ajoute un grand format qui reste maniable, une table des matières thématique et concise efficacement doublée d'un index alphabétique imposant. Bref, ces deux volumes (vendus ensemble) ne sont pas loin de mériter le qualificatif d'irréprochables avant de devenir très vite indispensables.

Et quel plaisir, enfin, de -presque- tout comprendre. Quel soulagement de se sentir intelligent !

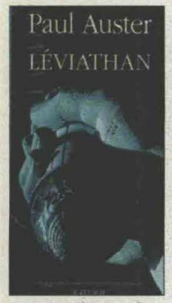
V.G.

"La Science au présent", Encyclopædia universalis, 600 p., 580 F.

post-scriptum



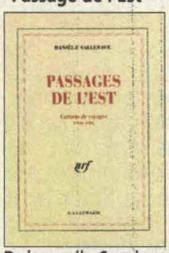
PAUL AUSTER
"Léviathan"



Le lecteur, refermant ce livre, le regarde et le considère comme une boîte à mystères. Quelle profusion de symboles et d'allusions. Auster, comme seuls le font les grands écrivains, a écrit avec "Léviathan" une fois de plus le même livre. Avec une totale maîtrise à laquelle le lecteur ne peut que s'abandonner.
"Léviathan", à travers le prétexte du portrait d'un homme, est l'histoire d'une génération, celle d'une certaine gauche américaine qui a cru qu'elle changerait le monde pour déboucher, en fait, sur les années Reagan. Les symboles s'agencent, les personnages s'emboîtent, les clins d'œil balisent les péripéties, une page entraîne la suivante dans un jeu de miroir. Tout est clair et trouble. Grand roman américain.
Actes Sud, 322 p., 135 F.



DANIELE SALLENAVE
"Passage de l'Est"



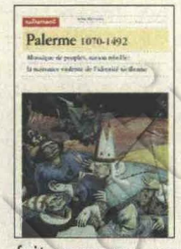
Admirables carnets de route (1990-1991) en Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie et Yougoslavie. Les pages sur Sarajevo prennent une résonance étrange : Split, Mostar, Dubrovnik, Sarajevo, avant...
Danièle Sallenave ne se transforme pas en journaliste, en mission pour décrire et "témoigner". Elle n'entre pas davantage dans le personnage de l'Ecrivain, émettant des cuistreries à chaque vieille pierre. L'exercice est d'une autre trempe : elle est venue avec sa sensibilité, à tous les pas sollicitée. La beauté de toute chose et, immanente, sa fragilité.
Gallimard, 338 p., 100 F.

"La Question serbe"



Au vu de ce qui se déroule dans l'ex-Yougoslavie, le cœur se serre et l'intelligence est en défaut. Que se passe-t-il dans l'ex-fédération ? Quels en sont les tenants historiques, les causes politiques, les risques potentiels ?
L'équipe de chercheurs d'Yves Lacoste apporte le plus de réponses possibles à ces questions. Et les re-situent dans le cadre plus général de l'équilibre géopolitique de l'Europe, prise dans son ensemble et pays par pays. Aujourd'hui qu'est disparue la menace soviétique -facteur d'entente des autres Etats- des questions fondamentales resurgissent : celles de la nation et de ses territoires. En tête desquelles la question serbe (et la question allemande).
"Hérodote" n° 67 (4e tr. 1992), 182 p., 115 F.

"Palerme, 1070-1492"



La Mafia a lancé des tentacules dans le monde entier. Elle détient une puissance supérieure à celle de certains Etats, qu'elle est en mesure de déstabiliser. La drogue, dont elle fait commerce, représente annuellement une somme d'argent (blanchi) équivalente à la valeur annuelle du commerce international de pétrole brut. Elle fait peur.
Où est-elle née ? En Sicile, qui, paradoxalement, fut le laboratoire de l'Etat en Italie pendant tout le Moyen Age. Les rois de Palerme ont imposé le culte de l'autorité et de la loi. Mais jusqu'au trop d'Etat. Aucun corps intermédiaire. Le divorce est né de la misère sans espérance. L'identité sicilienne est rebelle.
"Autrement-Mémoires" n° 21, 274 p., 120 F.

QUENTIN WODON
"Logement, le droit des exclus"



Après l'emploi, le droit au logement est, en matière de droits sociaux, la plus instante priorité. La loi Besson (31 mai 1990) a créé un arsenal de moyens d'action. Ce dispositif est-il toujours adapté ? Et suffisant ?
Témoignages, diagnostic de la situation, mécanismes existants, obstacles au logement des plus défavorisés, rôle des différents acteurs, ce livre conclut à la double nécessité d'une politique globale et d'un engagement personnel de tous.
Editions ouvrières, 178 p., 85 F.



CHOPIN
"Nocturnes"



Il faut, disait Bernard Gavoty, lorsque l'on écoute les "Nocturnes" de Chopin, se souvenir, pour recomposer l'ambiance, des vers les plus vaporeux de Lamartine, des mouvements les plus pathétiques de Musset et des belles phrases mystérieuses de Chateaubriand sur "le grand secret de mélancolie que la lune aime à raconter aux grands chênes et aux rivages antiques des mers."
C'est dans cette ambiance rêveuse, à peine voilée d'interrogation, que s'installe Elisabeth Leonskaja. La pianiste géorgienne baigne les 21 "Nocturnes" de grâce intimiste, sans effets ni artifice. Unité de ton et de rythme. Tel que Chopin, un soir à Nohant...
Teldec, 2 CD 72297, 2 h 07' 11", 250 F. env.

LEON FLEISCHER
Concertos de piano pour la main gauche



Il y eut Paul Wittgenstein, légendaire pianiste autrichien, qui perdit le bras droit sur le front russe en 1914. Pour lui, ont écrit les plus grands : Prokofiev, Ravel, Richard Strauss, Britten, Hindemith. Aujourd'hui, il y a Leon Fleischer, immense pianiste des années 50, frappé d'une paralysie de la main droite en 1960 et qui revient au piano.
Fleischer joue Ravel et Prokofiev (concertos pour piano) et Benjamin Britten ("Diversions pour piano"). C'est du très grand art. Virtuosité, nuances et, surtout, conception d'ensemble. Avec Seiji Ozawa et l'Orchestre symphonique de Boston.
Sony Classical, 47188, 67' 43", env. 125 F.

ERIC LOHRER
"Dans le bleu"



On l'a entendu vibrer avec le vibraphoniste David Patrois dans le quartet Open Air, il est le guitariste préféré des pianistes Philippe N'Begg "Redwhale" et Jean-Michel Pile, il parcourt régulièrement le manche de sa guitare avec son collègue d'Ultramarine N'Guyen Lê. Bref, Eric Lohrer est un "gratteux" très en vue.
Sa formation, avec Olivier Le Foas à la batterie et Laurent Camuzat à la basse, est un des trios les plus dynamiques de la scène jazz. Lohrer se revendique volontiers du Jimmy Hendrix Experience dans ses compositions et c'est cette puissance que l'on retrouve sur ce CD agrémenté d'un son bluesy à la John Scofield.
Siesta Record/IHL, 920701, 52' 56", env. 130 F.

MIKE STERN
"Standards"



Le rocker du jazz met de l'acoustique dans sa guitare. "Standards", album au titre explicite, sera une bonne surprise pour les orthodoxes du jazz qui dédaignent un peu trop ce "bad boy" du ternaire.
Mais l'ami Mike ne renie pas ses origines puisque l'un des grands moments de bonheur de cet album est cette minute d'une jam-session enregistrée à l'insu des musiciens en studio où l'on reconnaît la phrasé légendaire de "Jean-Pierre". Hommage aussi spontané qu'émouvant de quelques anciens compagnons de Miles Davis, comme le loufoque et hallucinant batteur Al Foster. Exercice de style réussi pour Mike Stern.
WEA, 82419, env. 130 F.

CINEMA

"Hyènes"

Elle s'appelle Linguère Ramatou. Après avoir fait fortune, elle revient à Colobane, son village natal au Sénégal, où règne la misère. Son objectif : se venger de l'épicier Draman qui, autrefois, l'a engrossée et abandonnée. Son programme : "Le monde a fait de moi une putain, je ferai du monde un bordel." Sa philosophie : "Vous vous couvrirez de sang, ou vous resterez misérables à jamais".

En échange de la vie de Draman, elle propose de couvrir d'or Colobane. Adaptation, par Djibril Diop Mambetty, d'un classique du théâtre contemporain, "La Visite de la vieille dame", de Friedrich Dürrenmatt, cette parabole sur l'énigme du mal évolue entre farce et tragédie, dénonçant le pouvoir néfaste de l'argent et les méfaits de l'introduction brutale de la société de consommation dans une communauté qui n'y est pas préparée. Le mal est symbolisé par la hyène, cet animal d'une singulière sauvagerie, capable de suivre toute une saison un lion qu'elle sait malade, pour se délecter un jour de sa dépouille.
Le cinéma africain s'est beaucoup développé, ces dernières années, avec l'aide de la France. Il a maintenant ses festivals (Amiens, Ouagadougou) et sa revue "Le Film africain" (☎ 22.91.01.44.). Avec ses troupeaux d'éléphants s'avançant dans les paysages grandioses du désert du Sahel, avec ses interprètes de talent et la découverte de coutumes inconnues, avec la musique aux motifs lancinants, due au propre frère du metteur en scène, avec les danses de village, rythmées et élégantes, "Hyènes", seul film africain en compétition officielle à Cannes en 1992, provoque un dépaysement total.

C.P.



◀ *"Hyènes", un dépaysement total.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique) avec
Vanda Gervasio (sciences)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

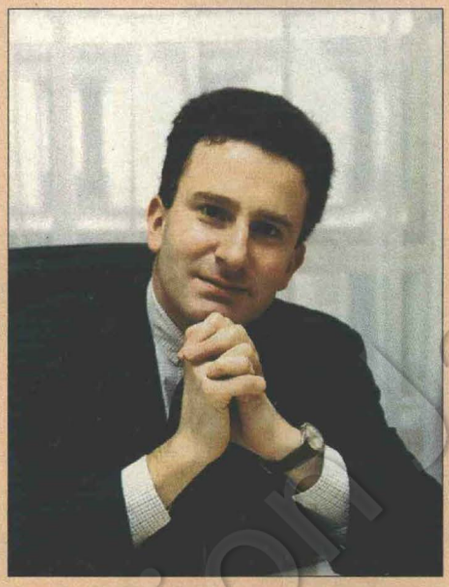
NICOLAS TENZER

Intellectuelles, politiques, entrepreneuriales : les élites sont en panne et leur légitimité partout mise en cause. Politologue, Nicolas Tenzer (1) plaide pour le renouveau d'un projet de transformation sociale. Seul moyen, selon lui, de les remettre en selle. Et avec elles, la société tout entière.

Vous portez sur les élites un regard sévère. Elles seraient coupées de la société...
Dans une société de type traditionnel, telle que nous l'avons connue, les élites avaient une fonction bien prescrite d'orientation et de commandement. Il y avait une structure pyramidale, qui régissait la société. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un sytème que l'on qualifie d'élites dychotomiques, c'est-à-dire des élites coupées les unes des autres et coupées de la société tout entière. On ne sait plus, aujourd'hui, puisque l'on n'a plus une société structurée en ordres, en classes, en castes, quelle est leur fonction. Elles ne paraissent plus légitimes. Or, ce n'est pas parce que nous sommes dans un système démocratique, où il n'y a plus d'ordres, que les élites n'existent plus. Il y a toujours des phénomènes de domination mais ils s'exercent de manière totalement désordonnée et non-contrôlée. Les élites se cooptent, dominent, mais l'on ne sait plus vraiment à quoi elles servent.

L'absence de vecteur idéologique puissant, qui permettrait aux élites d'incarner une conception de la société, n'explique-t-il pas leur coupure avec le corps social ?
Traditionnellement, la politique, mais également le môle intellectuel, étaient gouvernés par un système de transcendance. Une sorte de volonté supérieure était censée représenter le bien et gouverner le monde : le doigt de Dieu, principe religieux, les règles de la morale naturelle (y compris le droit naturel, qui a inspiré en grande partie les théoriciens de la Révolution française), les lois de l'historicisme marxiste. Tous ces systèmes permettaient aux élites de s'imposer. Puis est venu ce que l'on a appelé le courant de pensée 68, qui s'est traduit par une volonté de mettre à mort toutes ces idéologies. Ont alors proliféré les théories de la mort du sens. Nous sommes, aujourd'hui, dans cette espèce de vide où il s'agit de construire ce que Castoriadis appelle "le projet d'autonomie", la capacité de repenser un projet sans recourir à une vision du monde préétablie. C'est toute la difficulté de la période. Et il semble que les élites n'arrivent pas à opérer ce processus de reconstruction. En l'absence de projet précis et alors même que l'idée de diffusion du savoir n'est plus au centre des priorités, les élites ne cherchent en fait qu'à se sauver elles-mêmes individuellement.

Dans une période de reconstruction, quelle peut être la fonction des élites ?
Les élites doivent avant tout susciter la délibération. En démocratie, elles ne peuvent chercher à surplomber la société. Dans une société traditionnelle, ceux qui dirigeaient étaient ceux qui avaient accès au savoir et il y avait 80% des gens qui n'entraient pas dans l'histoire, si ce n'est de manière sporadique par des révoltes. Or, dans un siècle de communication, chaque individu fait l'histoire et possède a priori une influence. C'est en tout cas l'ambition que doivent se donner les élites : permettre à chacun de pouvoir véritablement exprimer des choix et que ces choix se transforment en quelque chose de concret. Pour le moment, nous avons des citoyens passifs et des élites qui flattent ce sentiment de passivité.



En l'absence de projet précis et alors même que l'idée de diffusion du savoir n'est plus au centre des priorités, les élites ne cherchent en fait qu'à se sauver elles-mêmes individuellement.

Un des rôles des élites est de créer des espaces de délibération, qui sont occupés par les médias. Vous écrivez : "Les médias ne commandent pas ce qu'il faut penser, ils dictent ce à quoi il faut penser."
Il semble que les élites politiques soient totalement piégées par les médias et n'arrivent pas à susciter un autre discours. Cela tient pour une part à une extraordinaire homogénéité, un système de connivence et à une certaine irréalité du langage politique. Tout le monde, à gauche et à droite, emploie les mêmes termes et ne traite pas des phénomènes concrets.

Reste, dans cet entre-deux, la gestion et la technocratie...
On assiste, pour une large part, à une dérive technocratique. La technocratie surgit quand les contraintes sont confondues avec les moyens et les fins. Actuellement, on a l'impression que les contraintes sont partout et les objectifs nulle part. Le débat sur Maastricht était très clair à cet égard : la campagne référendaire souffrait d'un déficit d'explication et aussi de sens. Aujourd'hui, le sens ne préexiste plus. Il faut le donner, le construire à chaque fois. C'est là la vraie révolution à laquelle nous assistons.

La faiblesse des corps intermédiaires, en prise direct sur la réalité sociale, ne renforce-t-elle pas le marasme des sphères supérieures ?
Si, absolument, et cela est lié, là encore, à l'absence de lieu de délibération. On a, à l'intérieur des principaux corps de la société et des principales professions -les élus, les enseignants, les médecins, les chefs d'entreprise, etc.- une sorte de séparation entre ceux qui ont accès à une parole médiatique et à la notoriété et ceux qui en sont exclus. Ceux-là se trouvent en quelque sorte démunis et n'arrivent plus à remplir leur fonction d'encadrement du tissu social. La suprématie médiatique génère cette partition de la société.

Une critique des élites n'encourage-t-elle pas une certaine dérive populiste ?
Il est évident que lorsque l'on voit Jean-Marie Le Pen mettre sur ses affiches "Le peuple, c'est vous", pour s'opposer aux élites, il y a un réel danger. Le corps social n'a pas actuellement des idées parfaitement claires sur ce qu'il veut. La principale tâche des élites est précisément d'apprendre au corps social à vouloir.

Propos recueillis par Philippe Navarro

(1) Nicolas Tenzer est président du CERAP (Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique) et directeur de la revue "Le Banquet". Il vient de publier, en collaboration avec Rodolphe Delacroix "Les Elites et la fin de la démocratie française". PUF, 218 p., 148 F.

L'Europe en éclaireurs.



COMPAGNIE CORPORATE

Avec notre réseau

interconnecté,

nous sommes pionniers

de la construction européenne.

De concertations en

coopérations, pour nous,

l'Europe est déjà une réalité.

EDF
Electricité de France

Coll. Fondation Jean-Jaurès